

TOGO

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

LIBÉRER LE POTENTIEL DE CROISSANCE DU PAYS

Octobre 2023



Rapport No : AUS0003392

2023 Banque mondiale
1818 H Street NW, Washington DC 20433
Téléphone : 202-473-1000 ; Internet : www.worldbank.org

Certains droits réservés

Ce travail est un produit du personnel de la Banque mondiale. Les constatations, interprétations et conclusions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues des administrateurs de la Banque mondiale ou des gouvernements qu'ils représentent. La Banque mondiale ne garantit pas l'exactitude des données incluses dans ce travail. Les frontières, couleurs, dénominations et autres informations figurant sur les cartes de cet ouvrage n'impliquent aucun jugement de la part de la Banque mondiale quant au statut juridique d'un territoire, ni l'approbation ou l'acceptation de ces frontières.

Droits et autorisations

Le matériel contenu dans cet ouvrage est soumis à des droits d'auteur. La Banque mondiale encourageant la diffusion de ses connaissances, cet ouvrage peut être reproduit, en tout ou en partie, à des fins non commerciales, à condition qu'il soit fait mention de la source.



TOGO

PERSPECTIVES ECONOMIQUES

LIBÉRER LE POTENTIEL DE CROISSANCE DU PAYS



LA BANQUE MONDIALE
BIRD • IDA | GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

TABLE DES MATIÈRES

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS	vi
REMERCIEMENTS	vii
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	viii
CHAPITRE 1. RELANCER LA CROISSANCE EN PÉRIODE D'INCERTITUDE	1
1. Introduction	1
2. Tendances et défis d'avant crise	2
3. Evolution depuis la pandémie de COVID-19	7
4. Perspectives économiques, risques et défis de moyens termes	13
5. Conclusion et reformes prioritaires	21
CHAPITRE 2. EXPLOITER LE POTENTIEL D'INTÉGRATION RÉGIONALE	27
1. Introduction	27
2. La structure et les performances globales du commerce	27
3. Commerce régional et commerce transfrontalier à petite échelle (CTPE)	33
4. Potentiel de la zone de libre-échange continentale Africaine	39
5. Conclusion et options de politiques économiques	44
RÉFÉRENCES	47



ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

AT2ER	Agence Togolaise d'Électrification Rurale et des Énergies Renouvelables
BCE	Banque centrale européenne
BCEAO	Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BNT	Barrières non tarifaires
CEB	Communauté électrique du Bénin
CEDEAO	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEET	Compagnie Énergie Électrique du Togo
CTPE	Commerce transfrontalier à petite échelle
GES	Gaz à effet de serre
IDE	Investissements Directs Étrangers
INSEED	Institut National de la Statistique et des Études Économiques et Démographiques
OTR	Office Togolais des Recettes
PIB	Produit intérieur brut
PTF	Productivité totale des facteurs
RCAI	Indice d'avantage comparatif révélé
TRIST	Outil de simulation de l'impact de la réforme tarifaire
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
WITS	Solution mondiale intégrée pour le commerce
ZLECAf	Accord de libre-échange continental africain

REMERCIEMENTS

Ce rapport sur les perspectives économiques au Togo a été préparé par une équipe dirigée par Marc Stocker (économiste principal, EAWM1) et Amevi Rocard Kouwoaye (économiste, EAWM1), avec la participation active de Aissatou Ouedraogo (économiste, EAWPV), Peter Walkenhorst (consultant, EAWM1), Nicholas Woolley (économiste, AFECE), et Sacha Dray (Economiste, EAWM1). Le travail a été réalisé sous la supervision de Markus Kitzmuller (économiste en chef, EAWM1), Rob Swinkels (économiste en chef, EAWDR), Theo Thomas (Practice Manager, EAWM1), et Fily Sissoko (Country Manager, AWMTG). Les prévisions macroéconomiques présentées dans ce rapport ont été préparées par les équipes de la Banque mondiale et peuvent différer de celles des autorités nationales. Nous remercions vivement les autorités pour leur collaboration et commentaires sur le contenu de ce rapport.



RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Depuis l'apparition de la pandémie de COVID-19 en 2020, l'économie togolaise a montré des signes de résilience face à une série de chocs sans précédent mais les populations vulnérables ont souffert et les marges budgétaires ont été épuisées. Malgré de graves perturbations commerciales liées à la pandémie, le Togo a pu éviter une récession en 2020, avec une croissance du PIB réel enregistrée à 2 %, avant que celle-ci ne rebondisse rapidement pour atteindre 6,0 % en 2021, en partie grâce à une politique budgétaire fortement contracyclique. Les défis se sont à nouveau intensifiés en 2022, la guerre en Ukraine ayant contribué à une forte hausse des prix de l'énergie, des engrais et des denrées alimentaires, tandis que la demande mondiale ralentissait et que les conditions de financement se durcissaient. Toutefois, la croissance est restée robuste, à 5,8 % en 2022, soutenue par une augmentation des dépenses publiques qui a permis de contrecarrer la décélération des dépenses de consommation et des exportations. Les ménages à faible revenu ont été touchés par la forte inflation des prix des denrées alimentaires en 2021-22, mais cet effet sur le taux de pauvreté a été compensé par une croissance économique soutenue et les bénéfices que retirent les ménages dépendant de revenus agricoles. Un contexte international difficile, une inflation intérieure élevée et l'insécurité croissante dans les régions du Nord ont incité le gouvernement à prendre des mesures d'urgence qui ont entraîné l'aggravation du déficit budgétaire, passant de 4,7% du PIB en 2021 à 8,3 % en 2022.

Malgré une reprise attendue de la consommation privée, la croissance devrait légèrement ralentir en 2023, entraînée par une décélération des dépenses publiques et de la demande extérieure. En effet, l'atténuation de l'inflation des prix de l'énergie et des denrées alimentaires devrait soutenir une reprise de la consommation des ménages en 2023, mais le ralentissement économique qui affecte les principaux partenaires commerciaux du Togo et un repli de l'investissement public devraient entraîner un tassement de la croissance à 5,2 %. Le resserrement des conditions de financement, qui s'est déjà traduit par une forte augmentation des taux sur les marchés obligataires régionaux depuis le début de l'année, exercera également une pression sur le financement du déficit budgétaire, qui devrait rester élevé en 2023, soit 5,8 % du PIB selon les estimations de la Banque mondiale.

La croissance devrait se stabiliser en 2024 avant de s'accélérer en 2025, notamment soutenue par le rebond attendu de l'économie mondiale. L'investissement privé et les dépenses de consommation devraient être les principaux moteurs de la croissance durant cette période, tandis que les exportations fourniront un élan supplémentaire en 2025 dans la perspective d'une reprise de la croissance mondiale après une période d'apathie en 2023-24. Dans ce contexte, la croissance au Togo devrait rester globalement inchangée en 2024, à 5,2 %, avant de se redresser à 5,8 % en 2025. Le scénario de base suppose que les chocs récents liés au conflit en Ukraine s'atténuent progressivement et que le resserrement des conditions de financement

La croissance devrait se stabiliser en 2024 avant de s'accélérer en 2025, notamment soutenue par le rebond attendu de l'économie mondiale. L'investissement privé et les dépenses de consommation devraient être les principaux moteurs de la croissance durant cette période, tandis que les exportations fourniront un élan supplémentaire en 2025 dans la perspective d'une reprise de la croissance mondiale après une période d'apathie en 2023-24. Dans ce contexte, la croissance au Togo devrait rester globalement inchangée en 2024, à 5,2 %, avant de se redresser à 5,8 % en 2025. Le scénario de base suppose que les chocs récents liés au conflit en Ukraine s'atténuent progressivement et que le resserrement des conditions de financement

La croissance devrait se stabiliser en 2024 avant de s'accélérer en 2025, notamment soutenue par le rebond attendu de l'économie mondiale. L'investissement privé et les dépenses de consommation devraient être les principaux moteurs de la croissance durant cette période, tandis que les exportations fourniront un élan supplémentaire en 2025 dans la perspective d'une reprise de la croissance mondiale après une période d'apathie en 2023-24. Dans ce contexte, la croissance au Togo devrait rester globalement inchangée en 2024, à 5,2 %, avant de se redresser à 5,8 % en 2025. Le scénario de base suppose que les chocs récents liés au conflit en Ukraine s'atténuent progressivement et que le resserrement des conditions de financement

reste ordonné. Des perturbations plus durables du commerce mondial, des matières premières et des marchés financiers pourraient avoir des répercussions plus importantes pour le Togo et retarder les efforts de réduction de la pauvreté. La montée des risques sécuritaires et de possibles chocs climatiques sont également à prendre en considération dans l'évaluation des risques affectant les perspectives économiques du Togo.

Le potentiel de croissance du Togo dans les prochaines années sera largement dicté par le rythme des réformes structurelles. Dans un scénario où les taux d'investissement (privé et public), l'accumulation du capital humain et la participation au marché du travail restent conformes à leurs moyennes d'avant la crise, la croissance potentielle du Togo pourrait progressivement diminuer, de 5,4 % avant la crise du COVID-19 à environ 5,0 % d'ici 2030, principalement en raison d'un ralentissement des dividendes démographiques. Pour stabiliser le potentiel de croissance autour de 5,5 % au cours de cette décennie, la mise en œuvre des réformes devrait permettre une augmentation du taux d'investissement privé de 5 points du PIB d'ici 2030, une augmentation de la productivité multifactorielle et du capital humain de 0,2 point de pourcentage par an, et une augmentation de la participation des femmes au marché du travail de 1,5 point de pourcentage. Ceci représente un scénario réaliste dans le cadre de la dynamique générée par la feuille de route du gouvernement, mais devra cependant s'inscrire dans le contexte d'un assainissement budgétaire rendu nécessaire par une augmentation rapide de l'endettement ces dernières années. Cela

souligne l'importance de la mobilisation des capitaux privés pour moderniser l'économie et améliorer les infrastructures de connectivité, de l'élargissement de l'assiette fiscale et de la réduction de certaines subventions bénéficiant peu aux ménages les plus modestes pour réduire les déficits sans entraver la croissance ou la lutte contre les inégalités.

A terme, un programme de réformes ambitieux dans certains domaines clés pourrait entraîner une accélération du potentiel de croissance jusqu'à 7 % d'ici 2030. Pour ce faire, des réformes structurelles coordonnées devraient notamment permettre d'augmenter le taux d'investissement privé de 10 points de pourcentage du PIB d'ici à 2030. Une telle accélération constitue un défi important car elle dépasserait les meilleurs résultats historiques de pays pairs, et devrait être combinée à des mesures stimulant l'épargne nationale et la productivité pour assurer une trajectoire d'endettement soutenable. Cependant, ce scénario assurerait une augmentation des niveaux de revenu réel par habitant de plus de 43 % entre 2023 et 2030, soit un quasi-doublement des gains par rapport à un scénario de statu quo. Ceci nécessiterait d'exploiter le potentiel de secteurs stratégiques tels que l'agro-industrie, le secteur manufacturier, le commerce et la logistique. La mise en œuvre rapide de l'accord de libre-échange du continent africain et le développement de marchés carbone compétitifs pourraient être des catalyseurs importants pour de nouveaux investissements étrangers dans ces secteurs. L'amélioration de l'accès des populations vulnérables à l'éducation, aux soins de santé et aux systèmes de protection sociale serait également

essentielle pour renforcer la productivité, assurer un partage équitable des fruits de la croissance et une meilleure résilience aux chocs.

L'ouverture commerciale et les investissements extérieurs sont des facteurs clés pour la croissance au Togo, mais tous deux ont connu une tendance à la baisse au cours de la dernière

décennie. Le Togo bénéficie d'une position géographique favorable dans la région, du port maritime le plus profond de la région et l'un des plus performants du continent, et a des avantages comparatifs dans certains secteurs primaires qui pourraient être utilisés pour diversifier l'économie et mieux s'intégrer dans les chaînes de valeur régionales et mondiales. Cependant, le développement d'une base d'exportation plus solide pour les produits agricoles et agroalimentaires nécessiterait des améliorations substantielles de l'accès aux principaux intrants, qui sont largement importés, et un meilleur accès aux marchés d'exportation, en particulier parmi les pays de la région. La facilitation du commerce transfrontalier serait particulièrement importante à cet égard, étant donné que la quasi-totalité des exportations de produits agricoles du Togo vers ses voisins se fait par le biais de commerce transfrontalier à faible échelle, de même qu'environ 70 % des importations de produits agricoles. Le développement de l'industrie manufacturière légère, y compris le textile et l'habillement, pourrait également créer des opportunités significatives de création d'emplois et aider le Togo à passer de l'exportation de quelques produits de base à un portefeuille de produits plus large et plus diversifié. Le développement de ces secteurs nécessite des infrastructures

de transport et des services logistiques solides pour accéder aux marchés régionaux, un approvisionnement en énergie fiable, ainsi qu'un accès aux technologies et bonnes pratiques qui peuvent contribuer à accroître la productivité et la compétitivité. Cependant, les risques sécuritaires dans la sous-région pourraient avoir un impact négatif sur le potentiel du commerce régional et éventuellement dissuader les investissements privés nécessaires pour soutenir le développement du corridor Lomé-Ouagadougou-Niamey (LON), qui est d'une importance stratégique. En outre, des investissements dans d'autres ports régionaux, notamment au Ghana et au Bénin, augmentent la concurrence pour le port de Lomé et pourraient éroder sa part de marché au fil du temps. Les réformes visant à accroître la compétitivité du port de Lomé et du corridor LON sont donc particulièrement opportunes.

La mise en œuvre de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) pourrait être un moteur de la transformation économique du pays. L'accord de libre-échange du continent africain devrait générer des avantages substantiels pour ses membres grâce à l'alignement des politiques en matière de commerce, d'investissement et de concurrence. Les résultats présentés dans ce rapport suggèrent notamment que la ZLECAf pourrait améliorer de manière significative l'attractivité du Togo pour les investissements directs étrangers, ce qui pourrait conduire à une augmentation de 135 % du stock d'IDE d'ici 2035. L'intensification des réformes réglementaires et des efforts visant à améliorer la facilitation des échanges sera particulièrement cruciale pour soutenir cette

tendance. Étant donné l'importance du commerce transfrontalier à petite échelle pour l'intégration régionale, en particulier dans le secteur agricole, il convient de s'attaquer spécifiquement aux obstacles à ce commerce et d'améliorer la disponibilité des données. La ZLECAf soutiendra

le commerce transfrontalier à petite échelle par la simplification des procédures et la réduction des droits de douane sur le commerce intra-africain. Cela permettra notamment aux petits commerçants transfrontaliers de bénéficier d'exonérations de droits d'importation.

Présentation de quelques reformes clés

Objectif	Réforme
Renforcer la productivité de l'agriculture	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration de la sécurité foncière et renforcement de l'efficacité et de la transparence des services d'administration foncière. Mise en œuvre d'une agriculture irriguée, mécanisée et résiliente au climat par le biais des Zones d'aménagement agricoles planifiées (ZAAP).
Améliorer l'accès à l'électricité	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration des capacités et des mécanismes de supervision de la Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET) et l'Agence togolaise d'électrification rurale et des énergies renouvelables (AT2ER). Adoption d'une nouvelle structure tarifaire afin de mieux protéger les bas revenus, soutenir les projets d'énergies renouvelables décentralisées, maintenir la compétitivité industrielle et assurer des revenus suffisants pour la CEET.
Renforcer la connectivité	<ul style="list-style-type: none"> Professionnalisation des transporteurs, élimination des contrôles et renforcement de la sécurité le long du corridor Lomé-Ouagadougou-Niamey. Mise à jour des concessions, des dispositions institutionnelles et des règles de stockage et de dégroupage au port de Lomé.
Faciliter le commerce régional	<ul style="list-style-type: none"> Simplification des procédures de dédouanement et amélioration des systèmes d'information à la frontière. Mises en œuvre des régimes commerciaux simplifiés prévus dans le cadre de la ZLECAf.

Objectif	Réforme
Renforcer le capital humain	<ul style="list-style-type: none">• Un nouveau registre social pour améliorer le ciblage des systèmes de protection sociale et de réponse aux catastrophes.• Assurer une répartition plus équitable des enseignants et des prestataires de services de santé sur le territoire.• Mise en œuvre des nouveaux textes pénalisant les discriminations basées sur le genre.
Rétablir l'espace fiscal	<ul style="list-style-type: none">• Mise en œuvre du plan d'actions de l'Unité de Politique Fiscale (UPF) visant la rationalisation des dépenses fiscales inefficaces et le renforcement des obligations de déclaration pour les entreprises jouissant de régimes dérogatoires.• Orientation de la politique fiscale vers la taxation des produits de consommation nuisibles à la santé par l'extension de l'assiette des accises et rehaussement des taux.• Mise en œuvre du plan d'actions de l'OTR visant à renforcer la conformité fiscale sur base des nouvelles données du recensement fiscal et à orienter le management dans le sens d'une administration fiscale efficace, compétente et non corrompue.• Système d'ajustement des prix du carburant pour réduire les subventions régressives.• Transparence sur la santé financière des entreprises publiques et meilleure gestion des garanties souveraines.



Mise en place d'une agriculture irriguée, mécanisée et résiliente au climat à travers les Zones d'Aménagement Agricole Planifié (ZAAP).



Chapitre 1: Relancer la croissance en période d'incertitude

1. INTRODUCTION

Depuis le début de la pandémie de COVID-19 en 2020, le Togo a été confronté à d'importants défis qui ont freiné les progrès en matière de réduction de la pauvreté et des inégalités. Ces chocs incluent les perturbations du commerce mondial liées à la pandémie, les retombées de la guerre en Ukraine sur les prix de l'énergie et des denrées alimentaires, les menaces terroristes dans la sous-région, le ralentissement de la demande extérieure et le resserrement des conditions de financement. Si la croissance a bien résisté, notamment grâce à une augmentation significative des dépenses publiques, la hausse de l'inflation a entravé la réduction de la pauvreté, tandis que la marge de manœuvre budgétaire s'est réduite avec l'augmentation rapide des déficits et de la dette publique. Si les facteurs externes ont été la principale cause des défis récents, les disparités en matière d'opportunités économiques et d'accès aux services de base à travers le pays contribuent également aux risques de fragilité et empêchent le Togo de réaliser pleinement son potentiel. Le changement climatique amplifie ces risques car les populations les plus exposées vivent dans des zones rurales où l'incidence de la pauvreté est plus de deux fois supérieure à celle des zones urbaines.

Assurer des opportunités économiques à plus grande échelle et accroître la résilience des populations vulnérables aux chocs font partie des priorités pour le développement dans les prochaines années. Le Togo a pu maintenir une croissance robuste pendant ces dernières années grâce notamment à une politique budgétaire engagée, mais le relais devrait maintenant être pris par un renforcement de l'investissement privé dans des secteurs clés tels que l'agriculture, l'industrie légère, le commerce et la logistique. Les efforts visant à atténuer l'impact du changement climatique pourraient mobiliser des investissements étrangers pour améliorer à la fois la gestion des ressources naturelles du pays et créer des opportunités économiques pour un développement plus équilibré des zones rurales. Le renforcement du capital humain sera un autre objectif essentiel pour améliorer l'inclusion et la résilience. Les principales priorités sont de renforcer les possibilités d'apprentissage et d'améliorer l'accès à des services de santé efficaces dans les zones rurales, de garantir des systèmes de protection sociale plus efficaces, de soutenir l'autonomisation des femmes et des filles et de stimuler l'inclusion financière. Pour reconstituer l'espace budgétaire nécessaire au soutien de services publics de qualité, il faudra notamment élargir l'assiette fiscale, mieux cibler les transferts et les subventions et renforcer la gestion des entreprises publiques.

2. TENDANCES ET DÉFIS D'AVANT CRISE

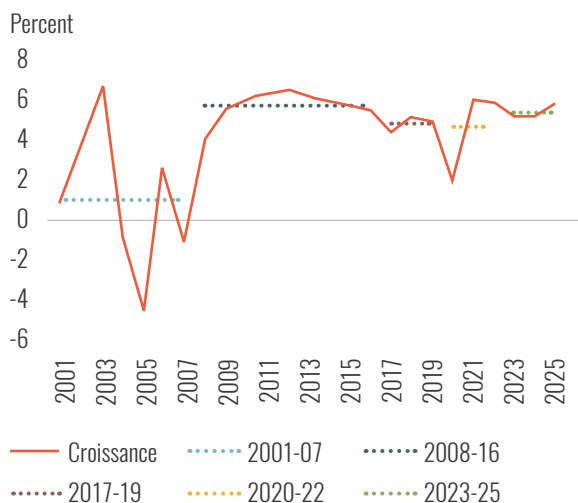
Le Togo a bénéficié d'une croissance robuste avant la pandémie de COVID-19 et a retrouvé une marge de manœuvre budgétaire grâce aux efforts d'assainissement et de restructuration de la dette. Depuis la fin des années 2000, le Togo est entré dans une période d'expansion économique soutenue par les réformes, l'investissement public et le réengagement des partenaires au développement qui ont porté la croissance à une moyenne de 5,7 % sur la période 2010-16 (figure 1.1). Cette période de croissance s'est également accompagnée d'une forte augmentation de la dette publique qui a entraîné des inquiétudes concernant la viabilité de la trajectoire fiscale du pays. Ceci a conduit le gouvernement à changer de cap et à prendre d'importantes mesures d'austérité de 2017 à 2019, les investissements publics et les niveaux d'endettement étant considérablement réduits et la dette intérieure remplacée par une dette extérieure moins onéreuse (figure 1.2). Dans le même temps, des réformes importantes (y compris les mesures facilitant l'enregistrement des entreprises et des propriétés, la gestion des permis, l'obtention de l'électricité et le commerce transfrontalier) ont soutenu le dynamisme de l'investissement privé et contribué à maintenir la croissance du PIB réel à une moyenne de 4,9 % sur la période 2017-19.

Le taux de pauvreté a diminué avant la crise du COVID-19, mais restait élevé. L'activité dans les secteurs de l'agriculture et des services, qui emploient respectivement 65 % et 25 % des pauvres, a contribué à la baisse du taux de pauvreté d'environ 4 points de pourcentage entre 2015 et 2019, pour atteindre 45,5 % selon le seuil de pauvreté national. Ce niveau reste plus élevé que dans la plupart des pays de la région, en raison d'un PIB par habitant encore relativement faible et d'importantes disparités géographiques et démographiques (figure 1.3). En effet, la pauvreté reste nettement plus élevée dans les zones rurales (58,7 % contre 26,5 % pour les zones urbaines), et dépasse 65 % dans la région des Savanes au Nord (figure 1.4). Les ménages ruraux non pauvres sont également plus exposés aux risques de tomber dans la pauvreté en raison de leur plus grande vulnérabilité aux chocs et disposent de peu de mécanismes formels d'adaptation. L'analyse des données montre également un lien particulièrement fort entre les niveaux d'éducation et la pauvreté et les inégalités au Togo, avec d'assez faibles niveaux de mobilité intergénérationnelle. En outre, les individus issus de ménages dont le seul adulte est une femme affichent des taux de pauvreté plus de deux fois supérieurs à ceux des ménages dont le seul adulte est un homme. Les inégalités, mesurées par le coefficient de Gini, ont été estimées à 38,1 en 2018-19, soit les plus élevées des pays de l'UEMOA, à l'exception du Burkina Faso.

▶▶▶ **FIGURE 1.1**

La croissance était robuste avant la pandémie de COVID-19, et plutôt résiliente depuis

Croissance du PIB réel (%)

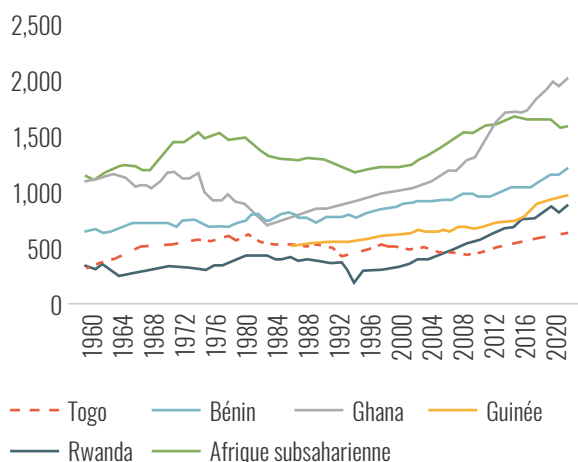


Source : BCEAO, INSEED, DGEAE, et Banque mondiale.

▶▶▶ **FIGURE 1.3**

Le niveau de vie moyen reste plus faible que dans la plupart des pays de la région

PIB par habitant (USD constants de 2015)

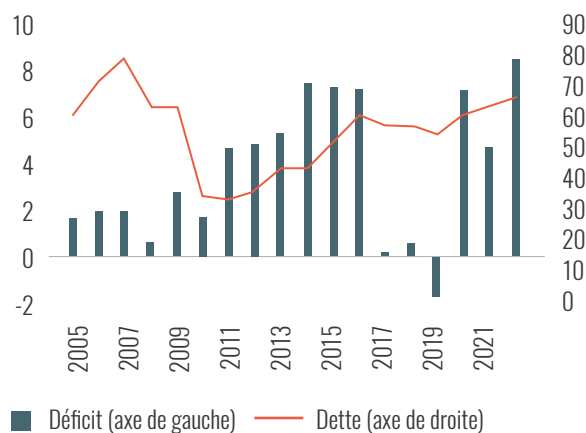


Source : Banque mondiale.

▶▶▶ **FIGURE 1.2**

L'espace budgétaire a été épuisé par des mesures contracycliques depuis 2020

Déficit budgétaire et dette publique (% du PIB)

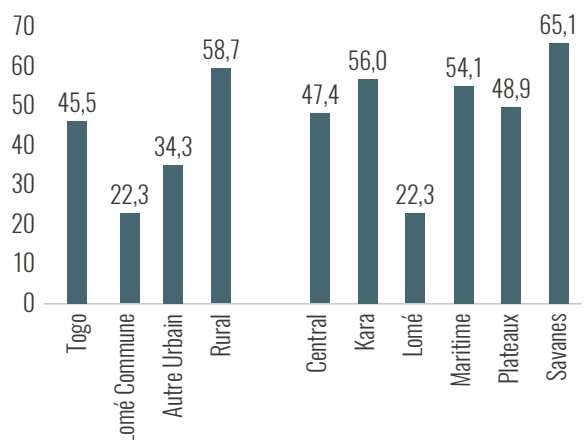


Source : FMI et Banque mondiale.

▶▶▶ **FIGURE 1.4**

Plus de la moitié de la population rurale vit sous le seuil de pauvreté national

Taux de pauvreté par région en 2019 (%)



Source : INSEED, Banque mondiale.

Le secteur agricole a peu évolué et reste entravé par des contraintes structurelles.

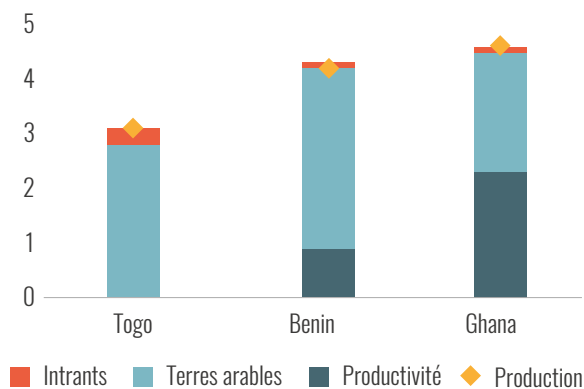
Les deux tiers des ménages ruraux et 71 % des pauvres au Togo sont classés dans la catégorie des ménages agricoles, mais le secteur agricole est confronté à de multiples contraintes qui limitent l'investissement productif et entravent l'amélioration des conditions de vie dans les zones rurales. L'adoption de techniques productives reste limitée, avec seulement 37 % et 8 % des ménages agricoles, respectivement, utilisant des engrais et des semences améliorées et à peine 1 % utilisant l'irrigation. Dans ce contexte, l'expansion de la production agricole depuis le

milieu des années 2000 a été principalement tirée par l'augmentation des superficies cultivées plutôt qu'à des gains de productivité, ce qui a contribué à la déforestation et à la dégradation des sols (figures 1.5 & 1.6). Le secteur agricole étant dominé par des pratiques traditionnelles de culture pluviale, les précipitations variables observées ces dernières années ont également eu un impact négatif sur les populations rurales les plus exposées. Compte tenu de la rareté du capital humain et du capital produit, la valorisation du capital naturel reste essentielle pour accélérer la transformation structurelle et réduire la pauvreté au Togo.

▶▶▶ **FIGURE 1.5**

La croissance de l'agriculture est principalement tirée par l'expansion des surfaces cultivées

Source de croissance de l'agriculture (point de pourcentage, 2000-2016)

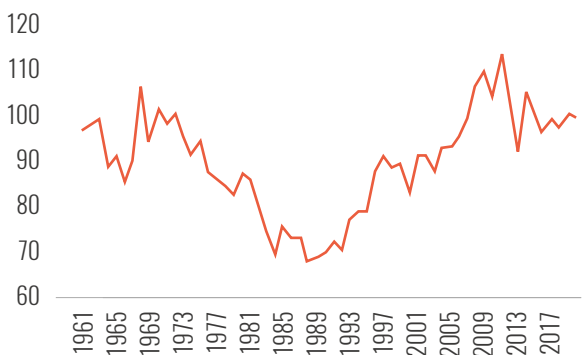


Source : Banque mondiale.

▶▶▶ **FIGURE 1.6**

Les gains de productivité ont été limités au cours des deux dernières décennies

Niveaux de productivité multifactorielle dans l'agriculture (2015=100)



Source : USDA.

Note : La productivité multifactorielle mesure l'efficacité de la production agricole obtenue à partir de l'ensemble des terres, du travail, du capital et des ressources matérielles utilisés.

La politique d’industrialisation du gouvernement a contribué à soutenir l’activité du secteur.

Le secteur industriel était traditionnellement tiré par le secteur minier, en particulier le traitement du phosphate. Cependant, l’effondrement de la production de phosphate dans les années 2000, dû notamment aux fluctuations de prix, ont réduit fortement la contribution de ce secteur à la croissance. Toutefois, un meilleur accès à l’électricité a permis de stimuler l’industrie légère alors que d’importantes réserves de calcaire ont encouragé le développement de l’industrie du clinker et du ciment. En conséquence, la contribution du secteur industriel à la croissance a augmenté.

Malgré un potentiel important d’intégration régionale, l’ouverture au commerce a diminué au cours de la dernière décennie.

Les exportations n’ont pas joué un rôle fondamental dans la reprise d’avant COVID au Togo, le degré

d’ouverture commerciale ayant diminué depuis le début des années 2010 (figure 1.7). Les recettes d’exportation reposent sur les secteurs du coton et de l’exploitation minière, qui ont connu des baisses durant cette période (voir Chapitre 2 pour une analyse plus détaillée). Le commerce de réexportation, le transit vers les pays voisins et le transbordement maritime jouent un rôle croissant dans l’économie togolaise depuis l’inauguration du terminal à conteneurs du port de Lomé en 2014 (figure 1.8). Au-delà des services liés au commerce, l’économie togolaise a également développé un important secteur bancaire.

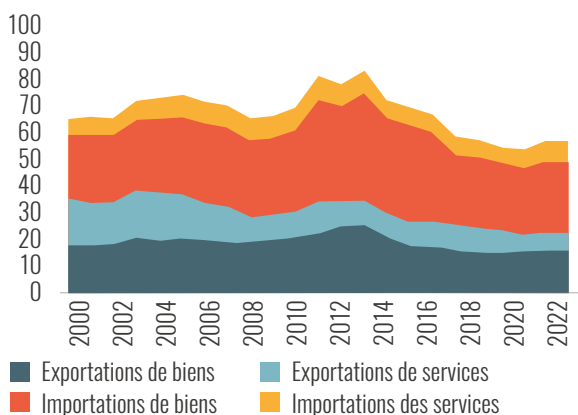
Le secteur privé reste fragmenté et dominé par de très petites entreprises.

La forte concentration du secteur privé se reflète dans le fait que seulement 0,4 % des entreprises représentent plus de 77 % du chiffre d’affaires total déclaré au Togo (figure 1.9). De fait, seulement 2 000 entreprises au Togo

▶▶▶ FIGURE 1.7

La part du commerce dans le PIB est en diminution depuis le début des années 2013

Exportations plus importations (% du PIB)

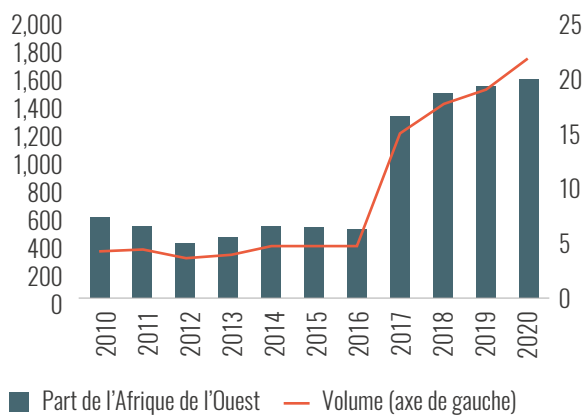


Source : INSEED, Banque mondiale.

▶▶▶ FIGURE 1.8

... malgré une activité croissante dans le port de Lomé

Traffic portuaire (équivalent 20-t 1000)



Source : Autorité portuaire de Lomé.

ont un chiffre d'affaires annuel supérieur à 100 000 USD, et seulement 300 d'entre elles ont un chiffre d'affaires supérieur à 1,7 million USD. Les entreprises les plus importantes se trouvent dans le secteur bancaire, l'industrie, l'agroalimentaire, les services (assurances, hôtellerie, logistique, manutention portuaire), les mines, la construction, les travaux publics et le commerce. La région de Lomé regroupe plus de 60 % des entreprises et 71 % des emplois formels, et les entreprises ont généralement tendance à se localiser plus au sud du pays. Environ 90 % des travailleurs travaillent dans le secteur informel, qui représente près de 35% du PIB au Togo.

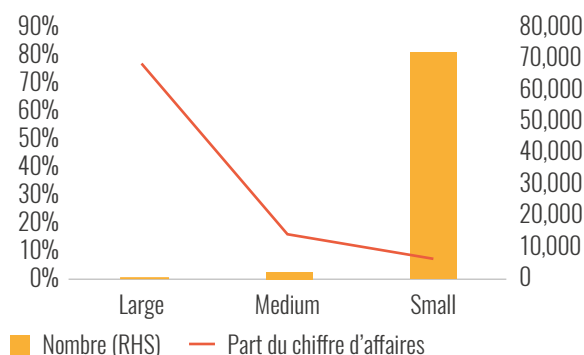
L'accès limité aux infrastructures, et aux financements et à une main d'œuvre qualifiée continue de limiter le potentiel de productivité et de création d'emplois. Bien qu'une augmentation significative de l'investissement public ait contribué à améliorer les infrastructures de transport au

Togo, la qualité du réseau routier secondaire reste un obstacle important à la transformation structurelle, freinant des secteurs stratégiques comme l'agriculture et la logistique et limitant le développement des villes secondaires. Le taux d'électrification du Togo s'est également amélioré, atteignant 50 % en 2019 (figure 1.10), mais l'accès dans les zones rurales est faible et nettement inférieur à celui des pays pairs de la région, tandis que l'accès à internet est inégal et inabordable pour la majorité de la population. Les difficultés du secteur privé à trouver une main d'œuvre suffisamment qualifiée représente un autre obstacle à la croissance, alors qu'une part importante de la population active reste sous-employée. L'absence d'assurance maladie et de protection sociale adéquate peut également contribuer à une productivité plus faible et plus volatile. Dans l'ensemble, la croissance au Togo a été principalement tirée par l'accumulation de capital associée à de grands projets d'investissement

▶▶▶ **FIGURE 1.9**

Le secteur privé reste très concentré

Données démographiques sur les entreprises

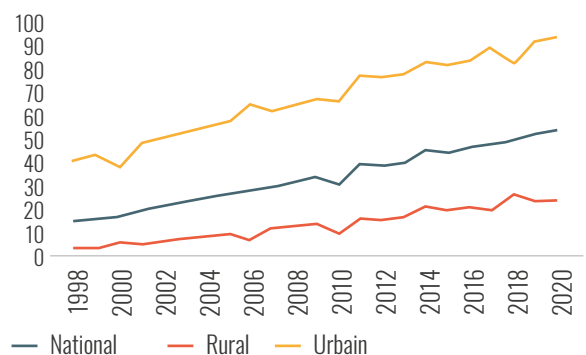


Source : INSEED, Banque mondiale.

▶▶▶ **FIGURE 1.10**

L'accès à l'électricité s'est amélioré mais accuse un retard important dans les zones rurales

Accès à l'électricité (%)



Source : Banque mondiale.

publics et privés, mais ceux-ci ont conduit à des gains limités en termes de productivité et de niveaux d'emploi.

3. EVOLUTION DEPUIS LA PANDÉMIE DE COVID-19

La pandémie de COVID-19 a été un revers pour le développement du Togo, mais contrairement à de nombreux autres pays d'Afrique subsaharienne, le pays a réussi à éviter une récession et s'est rapidement redressé. Le Togo a échappé à une récession en 2020, avec une croissance atteignant 2,0 % en 2020 (-0,4 % par habitant), en partie grâce à une réponse fiscale forte, les dépenses publiques ayant augmenté de 7,1 points de pourcentage du PIB en un an. Dans le cadre de la réponse à la crise, le gouvernement a mis en place un nouveau système de transferts (NOVISSI) qui a constitué un soutien important pour les 819 972 bénéficiaires, dont 516 573 femmes. Cependant, l'affaiblissement de l'activité dans les secteurs de l'agriculture et des services, qui emploient ensemble près de 90 % de la main-d'œuvre, combinées aux perturbations des systèmes alimentaires locaux et mondiaux, ont sapé le pouvoir d'achat des ménages. Cette situation, associée à des mesures de distanciation, a entraîné une forte contraction de la consommation privée et une augmentation du taux de pauvreté national à 45,3 % en 2021 (selon les estimations de la Banque mondiale), contre 45,1 % en 2019. Le solde budgétaire est passé d'un excédent en 2019 à un déficit s'élevant à 7 % du PIB en 2020 et la dette publique est passée de 53,6 % du PIB en 2019 à 60,1 % du PIB en 2020. En 2021,

la croissance a rebondi à 6,0 %, notamment grâce à une reprise de la consommation privée et à une forte augmentation de la demande mondiale sous l'effet d'une reprise synchronisée dans les principales économies développées et émergentes. Au niveau sectoriel, l'activité des services a enregistré un rebond significatif après la pandémie, tandis que l'industrie a bénéficié de la vigueur de l'économie mondiale, mais la production agricole a continué d'augmenter à un rythme modeste. Le déficit budgétaire s'est réduit à 4,7 % du PIB en 2021, principalement grâce à une reprise des recettes fiscales et à une réduction des dépenses d'investissement après la forte augmentation de l'année précédente.

La croissance est restée solide en 2022 malgré les perturbations dues à la guerre en Ukraine, qui ont contribué à une forte hausse des prix de l'énergie, des engrais et des denrées alimentaires, ainsi qu'à un ralentissement de la demande mondiale. Selon les estimations, la croissance du PIB réel n'a ralenti que marginalement pour atteindre 5,8 % en 2022, une nouvelle augmentation des dépenses publiques ayant permis de compenser un ralentissement significatif des recettes d'exportation et de la demande des consommateurs, alors que l'inflation atteignait 7,6 %, son niveau le plus élevé depuis 2008 (figure 1.11). L'augmentation des coûts de l'énergie et des engrais a eu un impact négatif sur le secteur agricole, mais des régimes pluviométriques favorables ont contribué à renforcer la production par rapport à 2021. La hausse de l'inflation, combinée à l'insécurité croissante dans les régions du Nord, a incité le gouvernement à augmenter

considérablement les dépenses d'urgence, y compris les subventions aux engrais et aux carburants et les achats d'équipements militaires, ce qui, avec les projets d'infrastructure en cours et l'augmentation des salaires dans le secteur public, a entraîné un accroissement important du déficit (figure 1.12). L'affaiblissement de la demande extérieure et l'augmentation des prix des importations de pétrole, de blé et de riz ont également contribué à creuser le déficit commercial, mais cette situation a été partiellement compensée par une forte hausse des prix du phosphate et du coton, qui a soutenu les recettes d'exportation.

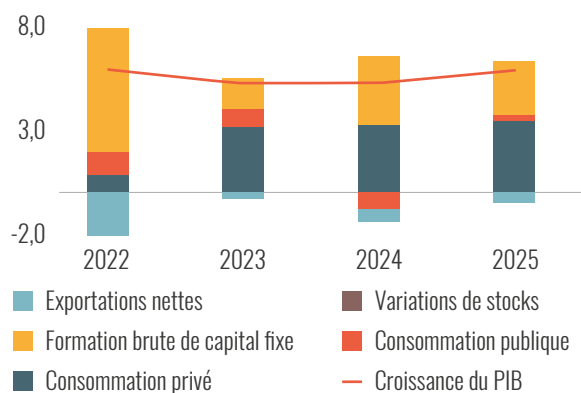
La production agricole s'est améliorée en 2022 malgré des perturbations au niveau des prix et de la disponibilité des intrants. Les précipitations cumulées ont été globalement favorables et ont

soutenu le développement des cultures dans la plupart des régions du pays, ce qui s'est traduit par des conditions de végétation supérieures à la moyenne. La production céréalière globale en 2022 a été légèrement supérieure à celle de l'année précédente et a augmenté d'environ 6 % par rapport à la moyenne quinquennale, reflétant l'augmentation des superficies ensemencées, tandis que la production agricole globale aurait augmenté de 5 % en 2022, malgré la hausse des coûts des intrants et les perturbations des marchés des engrais. Le soutien du gouvernement a été important en 2022, notamment par la distribution d'intrants à des prix subventionnés et le renforcement de la présence des forces de sécurité dans les régions du Nord pour faciliter l'accès des agriculteurs à la terre. Malgré les signes de résilience de la production agricole, le nombre de personnes confrontées à une

▶▶▶ FIGURE 1.11

La consommation privée a été fortement affectée par la hausse de l'inflation en 2022

Contribution à la croissance du PIB réel (%)

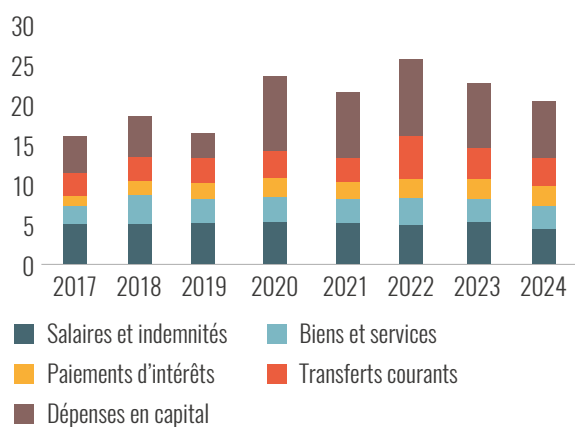


Source : INSEED, DGEAE, Banque mondiale.

▶▶▶ FIGURE 1.12

La hausse des investissements et des transferts publics a permis d'amortir le ralentissement

Composition des dépenses publiques (% du PIB)



Source : Ministère de l'économie et des finances, Banque mondiale.

insécurité alimentaire aiguë (phase 3 de la CH et plus) a augmenté de manière significative en 2022 en raison de la hausse des prix des denrées alimentaires (figures 1.13 et 1.14).

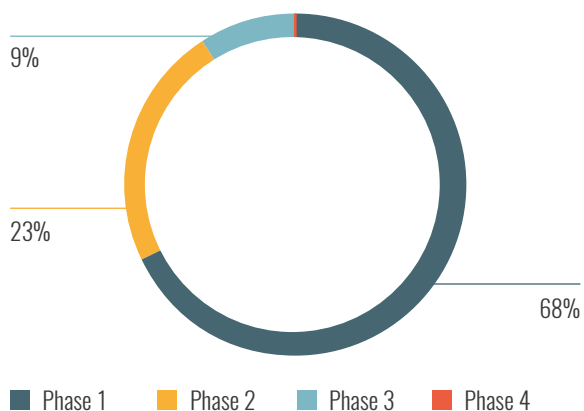
Les risques de fragilité ont augmenté dans la région des Savanes dans un contexte d'insécurité croissante. Les retombées transfrontalières de l'insécurité dans la région du Sahel sont le principal facteur de l'insécurité croissante dans la région limitrophe du Burkina

Faso, mais les écarts importants en matière de développement avec les zones urbaines plus riches et les régions côtières sont également un facteur aggravant. Dans ce contexte, de nouveaux schémas de violence et d'instabilité sont apparus, avec des poches d'insécurité dues à la propagation de la violence et des attaques terroristes. Le Togo a connu sa première attaque ciblée en novembre 2021 à Sanloaga. L'état d'urgence reste en vigueur en raison de menaces terroristes persistantes.

▶▶▶ **FIGURE 1.13**

L'insécurité alimentaire a augmenté

Population confrontée à l'insécurité alimentaire en décembre 2022 (%)

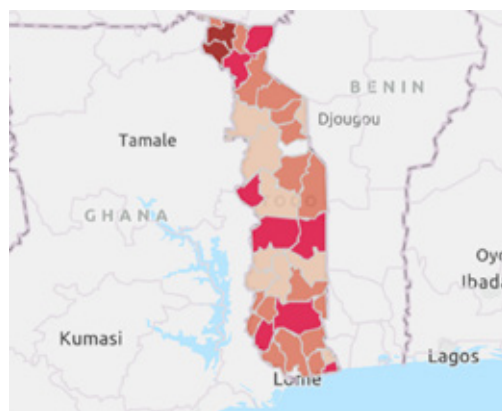


Source : GAFS, Banque mondiale.

▶▶▶ **FIGURE 1.14**

...et est particulièrement répandu dans les régions septentrionales

Intensité de l'insécurité alimentaire en décembre 2022 (plus foncé = proportion plus élevée)



Source : GAFS, Banque mondiale.

Les réserves budgétaires ont été épuisées par la réponse du gouvernement aux crises récentes.

Les mesures d'urgence ont conduit à un déficit budgétaire de 8,3 % du PIB en 2022, le plus élevé depuis près de trois décennies. Les mesures de soutien comprenaient des subventions plus élevées pour les engrais et les prix des carburants, des augmentations de salaires et de pensions dans le secteur public, et de nouvelles dépenses militaires et de sécurité. L'augmentation des besoins de financement budgétaire depuis le début de la crise a été essentiellement couverte par les marchés obligataires régionaux, dans une moindre mesure, par des emprunts extérieurs à des conditions préférentielles. Sur le plan régional et national, le financement brut a en effet atteint le niveau record de 12,1 % du PIB en 2022 ce qui s'est traduit par des flux nets de 7,1 % du PIB, le remboursement de la dette intérieure

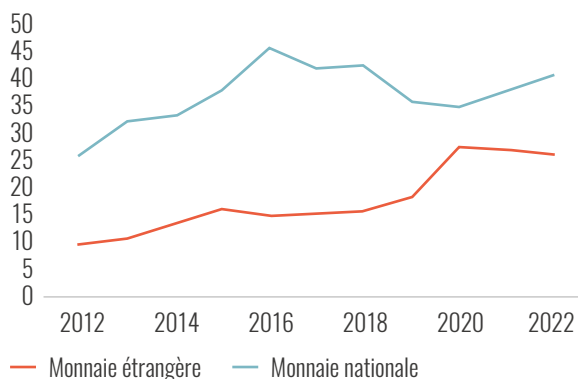
ayant atteint 5,0 % du PIB. La composition du portefeuille de la dette s'est améliorée depuis 2016, avec un basculement entre dette intérieure et dette extérieure (figure 1.15), mais la dette en monnaie nationale représentait encore environ 80 % des paiements d'intérêts et près de 90 % des besoins de refinancement en 2022 (figure 1.16).

L'indice des prix à la consommation a atteint 7,6 % en 2022, soit le niveau le plus élevé après celui atteint en 2008 où l'inflation s'est établie à 8,7 %. Alors que les prix intérieurs des denrées alimentaires ont été le principal moteur des pressions inflationnistes, le coût croissant des biens importés a joué un rôle de plus en plus important au cours de l'année 2022. Les pressions externes sur les prix se sont atténuées vers la fin de l'année lorsque les prix mondiaux des produits

▶▶▶ **FIGURE 1.15**

La dette intérieure a repris une tendance haussière depuis 2020

Dette en devises et monnaie nationale (% du PIB)

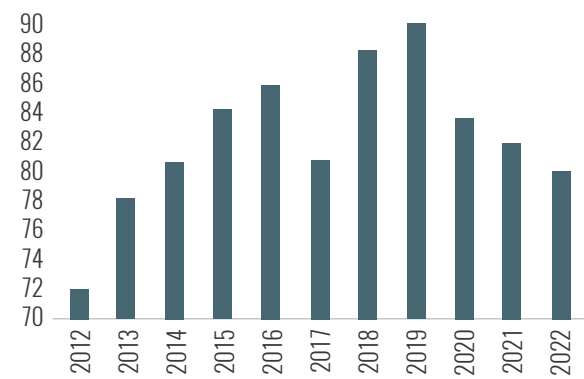


Source : FMI et Banque mondiale.

▶▶▶ **FIGURE 1.16**

...mais la part des coûts du service de la dette intérieure a diminué

Part des coûts du service de la dette intérieure (part en %)

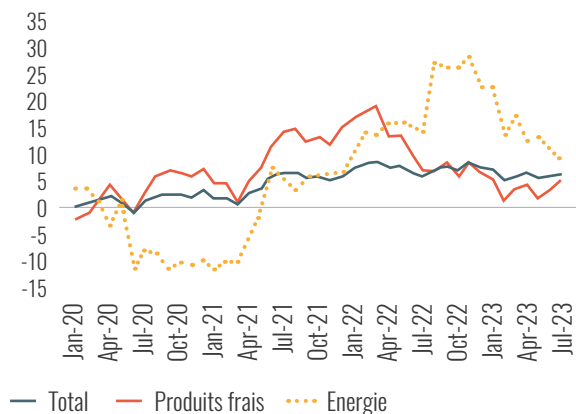


Source : FMI et Banque mondiale.

▶▶▶ **FIGURE 1.17**

L'inflation a atteint son plus haut niveau depuis trois décennies en 2022

Inflation en glissement annuel (%)



Source : INSEED, Banque mondiale.

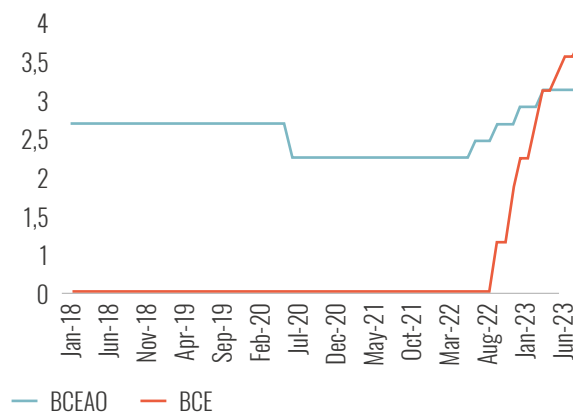
de base ont commencé à diminuer. Toutefois, les effets induits sur les chaînes de production ont maintenu l'inflation au-dessus de 7 % jusqu'à la fin de l'année (figure 1.17). Les prix élevés de l'énergie se sont traduits par une augmentation des coûts de transport et de logement. Pour contrer l'inflation dans la sous-région, la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a progressivement resserré sa politique monétaire, augmentant les taux d'intérêt directeurs de 75 points de base en 2022, un rythme nettement plus lent que celui de la Banque centrale européenne, ce qui a contribué avec le renchérissement des produits d'importation à la baisse des réserves de change (figure 1.18).

La forte inflation des prix des denrées alimentaires a affecté de manière disproportionnée les ménages pauvres. Au Togo, les ménages pauvres consacrent 52,7 % de leur budget à l'alimentation,

▶▶▶ **FIGURE 1.18**

La politique monétaire s'est resserrée que progressivement dans l'UEMOA

Taux d'intérêt directeur de la BCEAO et de la BCE (%)



Source : BCEAO, Banque mondiale.

contre 47,7 % pour les ménages non pauvres (Enquête Harmonisée sur le Conditions de Vie des Ménages 2018-2019). Pour évaluer l'impact réel de la hausse des prix sur le pouvoir d'achat des ménages, les taux d'inflation pour les différentes catégories de revenus ont été calculés par la Banque mondiale sur la base des poids spécifiques des produits alimentaires et non alimentaires dans les paniers de consommation (figure 1.19). Selon ces calculs, l'inflation aurait effectivement atteint 8,5 % en 2022 pour le ménage médian et jusqu'à 10,8 % pour les ménages à faible revenu, ce qui représente respectivement 1,0 et 3,3 points de pourcentage de plus que le taux d'inflation officiel. Cet effet est partiellement compensé par le fait que les ménages pauvres dépendent dans la plupart des cas de revenus agricoles, bénéficiant dans une certaine mesure de l'augmentation des prix des denrées alimentaires. Ceci combiné une croissance

soutenue des revenus moyen en 2022 aurait permis au taux de pauvreté de se stabiliser à 45 % en 2022, malgré des pressions inflationnistes importantes (figure 1.20).

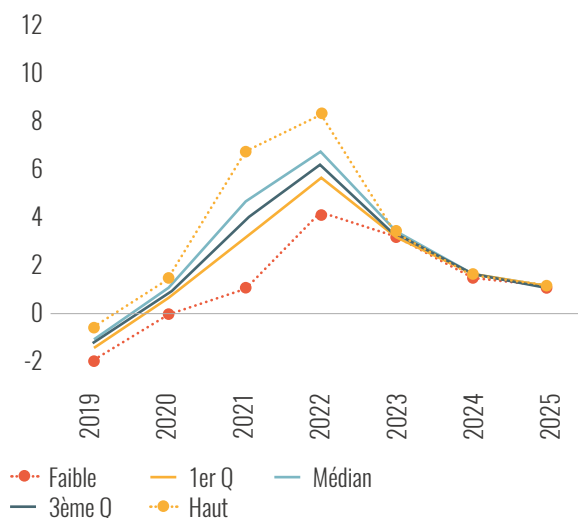
Le secteur bancaire a bien résisté, mais quelques institutions sont confrontées à des risques de solvabilité. Après s’être détérioré pendant la crise du COVID-19, le portefeuille de prêts des banques et institutions financières opérant au Togo s’est amélioré en 2021 et 2022. Selon les chiffres de la BCEAO, le taux de créances douteuses est passé de 16,0 % du total des crédits en janvier 2021 à 8,1 % en décembre 2022, soit un niveau légèrement inférieur à la moyenne de l’UEMOA. Trois des

onze banques du Togo présentent des risques de solvabilité supérieurs aux normes prudentielles. Toutefois, si l’on exclut les banques à capitaux propres négatifs, le ratio de solvabilité ressort à 14,3% à fin décembre 2022, bien au-dessus du ratio de solvabilité minimum de 11,25 %. Le processus de privatisation des banques d’État, historiquement sous-capitalisées, reste une priorité. Le processus de privatisation de la BTCI a abouti en décembre 2021, avec la cession à IB Holding de 90,0% des actions de l’État togolais dans le capital social de cette banque. A fin décembre 2022, la part du capital social de IB Bank Togo détenue par l’Etat est ramener à 4%. S’agissant de l’UTB, les échanges sont en cours avec les investisseurs potentiels.

▶▶▶ FIGURE 1.19

Les pressions inflationnistes affectent surtout les ménages à faibles revenus

Taux d'inflation selon le niveau de revenu des ménages (en pourcentage)

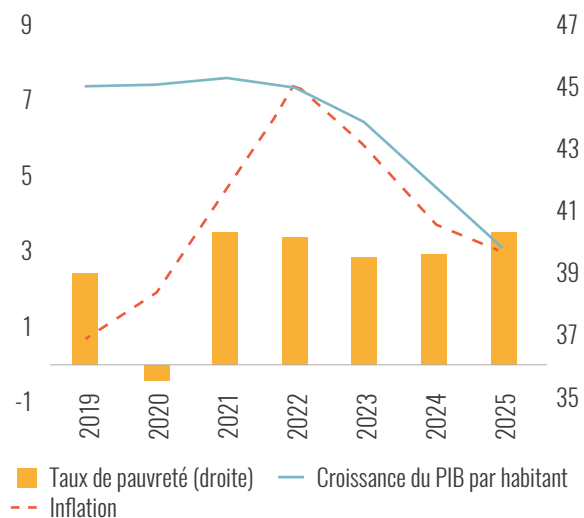


Source : Banque mondiale Les projections commencent en 2023.

▶▶▶ FIGURE 1.20

...ce qui devrait avoir empêché une réduction de la pauvreté en 2022

Extrême pauvreté et principaux facteurs (en pourcentage)



Source : Banque mondiale.

4. PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES, RISQUES ET DEFIS DE MOYENS TERMES

La croissance au Togo devrait ralentir légèrement en 2023, la reprise prévue des dépenses de consommation étant plus que compensée par le ralentissement de la demande extérieure et des investissements publics. La croissance devrait ralentir à 4,9 % en 2023, en supposant que la hausse attendue des dépenses de consommation due à une inflation plus modérée soit compensée par une décélération des dépenses publiques et une croissance modeste des exportations. La baisse attendue de l'investissement public devrait être partiellement compensée par la bonne tenue de l'investissement privé, qui restera

cependant freiné par l'incertitude géopolitique liée à une situation régionale et internationale chahutée et par le resserrement des conditions de financement (figure 1.21).

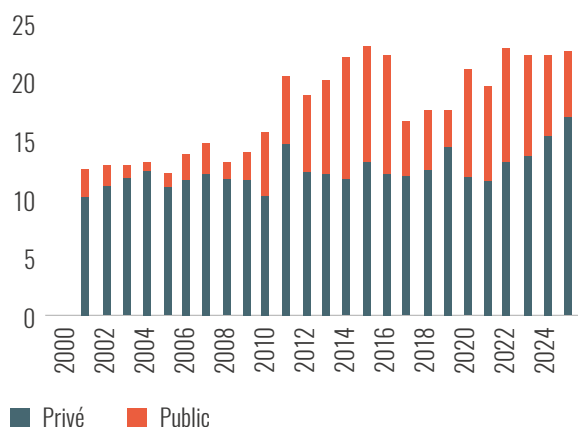
De multiples sources d'incertitude continueront de peser sur les perspectives à court terme.

Une économie ouverte comme celle du Togo est sensible au développement de l'économie globale. Après un ralentissement à 4 % en 2022, la croissance du commerce mondial devrait encore ralentir à 1,6 % en 2023 (figure 1.22), et la demande de la zone euro, le plus grand partenaire commercial du Togo, devrait être particulièrement faible. Dans un contexte de décélération de la demande, les prix du pétrole et des engrais devraient diminuer en 2023, tout en restant

▶▶▶ FIGURE 1.21

Le basculement vers l'investissement privé sera un facteur clé pour soutenir la croissance

Investissements publics et privés (% du PIB)

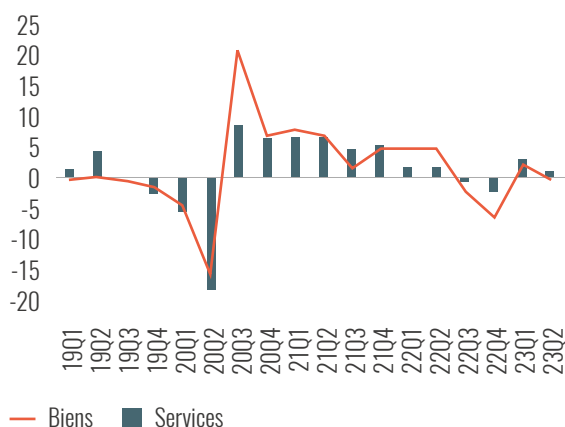


Source : INSEED, DGEAE, Banque mondiale.

▶▶▶ FIGURE 1.22

La demande mondiale reste faible

Croissance du commerce mondial (%)



Source : WTO, Banque mondiale.

supérieurs aux niveaux d'avant crise (figure 1.23). Par ailleurs, le resserrement des conditions de financement est une source de préoccupation pour le Togo. Le resserrement synchronisé de la politique monétaire dans les principales économies a été d'une ampleur sans précédent (figure 1.24), contribuant à une détérioration significative des conditions financières. Le frein à l'activité qui en résulte, tant dans les économies avancées que dans les économies émergentes et en développement, devrait s'accroître en 2023, compte tenu des délais entre les changements de politique monétaire et leurs effets économiques, et du fait que les taux d'intérêt nominaux et réels devraient continuer à augmenter. Pour ramener l'inflation dans sa fourchette cible et prévenir la baisse des réserves de change, la BCEAO devrait poursuivre en 2023 la normalisation de sa politique monétaire, entreprise depuis juin 2022, ce qui contribuera à l'atténuation progressive des tensions inflationnistes dans un contexte de croissance économique soutenue dans l'Union. En outre, le retour à un système d'adjudication pour les injections de liquidités par la BCEAO après deux années de mesures anti-crise a contribué à limiter la demande de titres de dette souveraine par les banques commerciales de la région. Cela s'est traduit par une forte augmentation des rendements obligataires depuis le début de l'année 2023 (figure 1.25). Le Togo fait face à quelques difficultés à atteindre ses objectifs d'émissions obligataires au cours du premier trimestre de l'année, comme le montre la baisse des taux de souscription (figure 1.26). Toutefois, pour permettre à certains établissements de crédit de disposer de marge de manœuvre pour

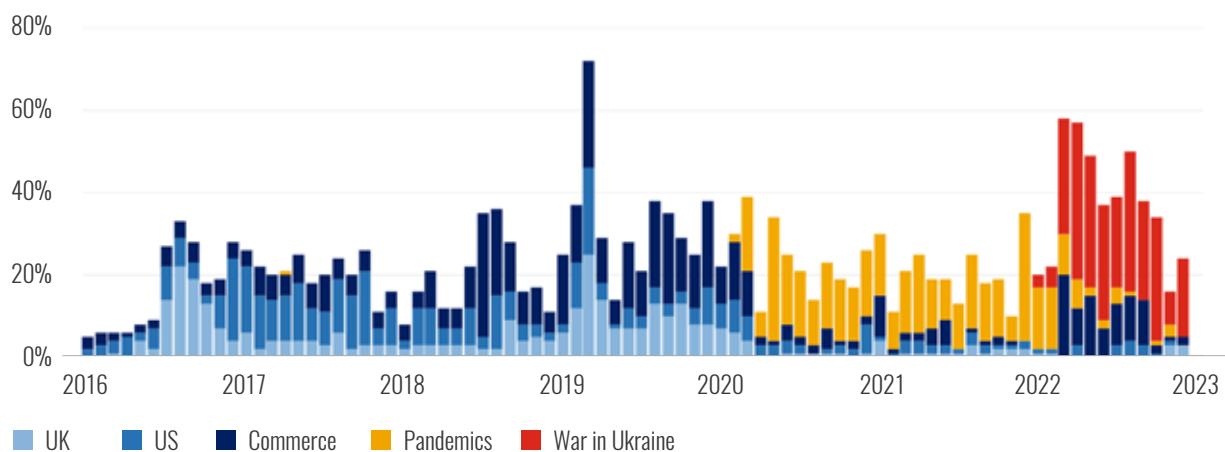
souscrire aux nouvelles émissions de titres publics, la BCEAO a procédé en avril 2023 à l'exclusion temporaire des titres publics émis par les Etats de l'UMOA dans le calcul de certaines normes prudentielles.

Les mesures d'assainissement devraient progressivement réduire le déficit budgétaire à moyen terme. Le déficit budgétaire devrait passer de 8,3 % du PIB en 2022 à 5,8 % en 2023 selon les estimations de la Banque mondiale, principalement en raison de la réduction des dépenses d'investissement et d'équipements de sécurité engagées en 2022. Les recettes fiscales devraient s'améliorer légèrement, atteignant 14 % du PIB en 2023. Alors que les marges budgétaires ont été épuisées, le maintien de fortes subventions, notamment pour les carburants, pourraient rendre les investissements dans les infrastructures et d'autres dépenses prioritaires de plus en plus difficiles à financer. Les emprunts extérieurs devraient fournir environ un tiers des besoins de financement brut de l'Etat dans les années à venir, les deux tiers restants provenant des marchés obligataires régionaux. En supposant que le déficit puisse être ramené à 3 % du PIB d'ici 2025, la dette publique devrait culminer à 66,3 % du PIB en 2023 avant de diminuer progressivement pour atteindre 65 % en 2025. Le niveau relativement faible de la dette extérieure et les conditions de financement concessionnelles font que les risques de surendettement extérieur sont modérés, alors que les risques de surendettement intérieurs sont élevés et que la marge de manœuvre pour absorber des chocs supplémentaires est très faible.

▶▶▶ FIGURE 1.27

La guerre en Ukraine reste une source majeure d'incertitude au niveau mondial

Source d'incertitude globale (%)



Source : Royaume-Uni, États-Unis, Commerce, Pandémie, Guerre en Ukraine.

La croissance devrait se stabiliser en 2024 avant de s'accélérer en 2025, notamment soutenue par une reprise de la demande extérieure. L'investissement privé et les dépenses de consommation devraient être les principaux moteurs de la croissance durant cette période, tandis que les exportations fourniront un élan supplémentaire en 2025 dans la perspective d'une reprise de la croissance mondiale après une période d'apathie en 2023-24. Dans ce contexte, la croissance au Togo devrait rester globalement inchangée en 2024, à 5,2 %, avant de se redresser à 5,8 % en 2025. La pauvreté devrait baisser à partir de 2023 pour atteindre 39,9 % en 2025 selon les estimations de la Banque mondiale. L'incertitude liée à l'évolution de la demande mondiale, des

prix des matières premières, des conditions de financement, des risques de sécurité et du changement climatique implique que les risques pesant sur les perspectives à court terme sont largement orientés à la baisse. Le scénario de base suppose que l'incertitude liée au conflit en Ukraine s'estompe progressivement en 2023, tandis que le resserrement des conditions de financement reste ordonné (figure 1.27). Des perturbations plus profondes du commerce mondial, des marchés des matières premières et des marchés financiers pourraient avoir d'importantes répercussions sur les perspectives au Togo.

Les risques climatiques sont susceptibles d'augmenter dans les années à venir. La

température annuelle moyenne a augmenté de 1,1°C depuis 1960 au Togo, à un taux moyen de 0,24°C par décennie (Figure 1.28). Les températures devraient augmenter plus rapidement à l'avenir, tandis que les précipitations pourraient diminuer dans certaines régions du pays. L'agriculture, l'énergie, la santé, le logement, les ressources en eau et les zones côtières sont vulnérables à ces changements. La dépendance du Togo à l'égard de l'agriculture pluviale et de l'élevage contribue à un degré élevé de vulnérabilité à ces chocs. Les inondations pourraient également avoir un impact sur la sécurité alimentaire et les infrastructures, et favoriser les maladies telles que le choléra et le paludisme, tandis que l'élévation du niveau de la mer menacera

les zones côtières, ou plus de 90 % des unités industrielles du pays sont situées.

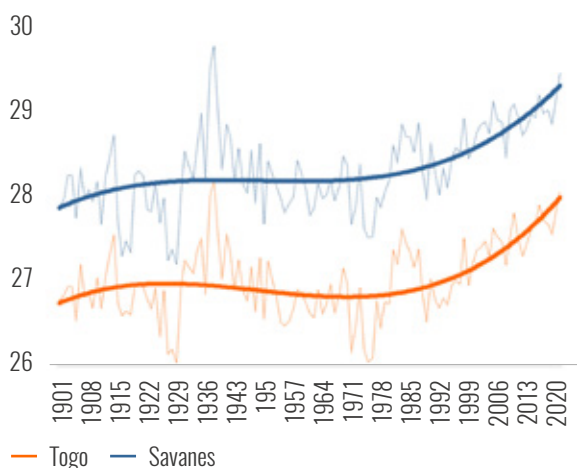
En l'absence de réformes, la croissance potentielle pourrait suivre une tendance baissière au cours de la prochaine décennie.

Dans un scénario où les taux d'investissement (privé et public), l'accumulation de capital humain et la participation au marché du travail restent conformes aux moyennes d'avant la crise, la croissance potentielle pourrait progressivement ralentir, passant d'un taux estimé à 5,4 % en 2019 à environ 5 % d'ici 2030 (figure 1.29). Ce ralentissement serait principalement dû à la réduction des dividendes démographiques, le taux de croissance de la population en âge de travailler ralentissant plus rapidement que la

▶▶▶ **FIGURE 1.28**

Les pressions climatiques sont déjà visibles au Togo

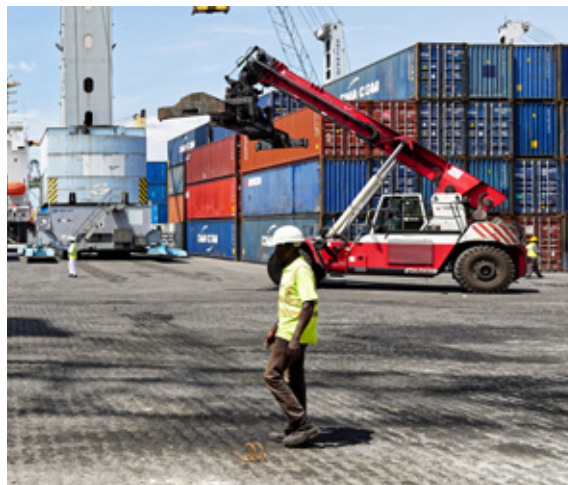
Températures moyennes (degrés Celsius)



Source : Banque mondiale.



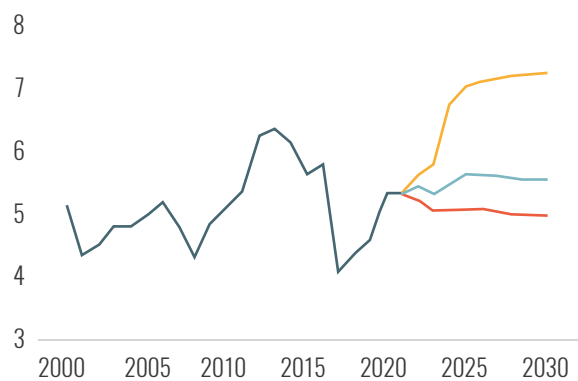
croissance de la population dans son ensemble (figure 1.30). Ce scénario ne tient pas compte des éventuelles séquelles à long terme de la pandémie de COVID-19 et de la guerre en Ukraine sur l'accumulation de capital humain et physique et sur la productivité. Si une détérioration persistante des résultats de l'apprentissage, une augmentation de l'informalité et une baisse des taux d'investissement sont observées, la croissance potentielle et les efforts de réduction de la pauvreté pourraient être contrariés.



▶▶▶ FIGURE 1.29

Les perspectives à moyen terme dépendent largement du rythme des réformes

Scénarios de croissance potentielle (%)

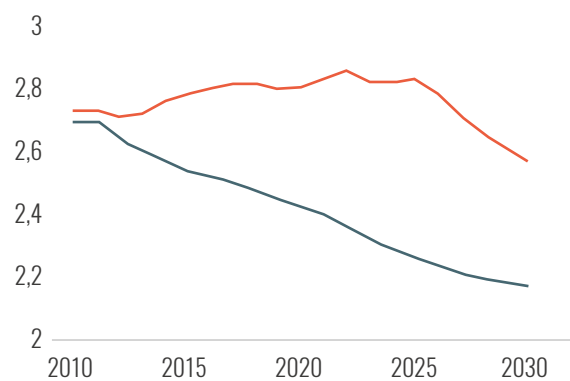


— Historique — Statu quo — Base de référence — Haut
Source : Banque mondiale.

▶▶▶ FIGURE 1.30

Les dividendes démographiques vont s'atténuer dans les années à venir

Croissance de la population (%)

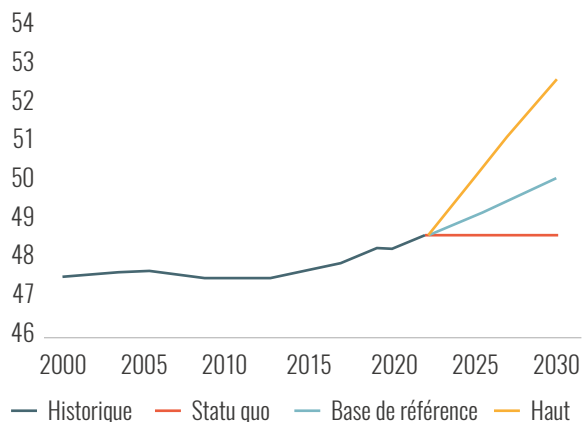


— Population totale — Population d'âge de travailler
Source : Banque mondiale.

▶▶▶ FIGURE 1.31

La participation des femmes impacte significativement les scénarios à moyen terme

Participation des femmes au marché du travail (% de la population féminine en âge de travailler)



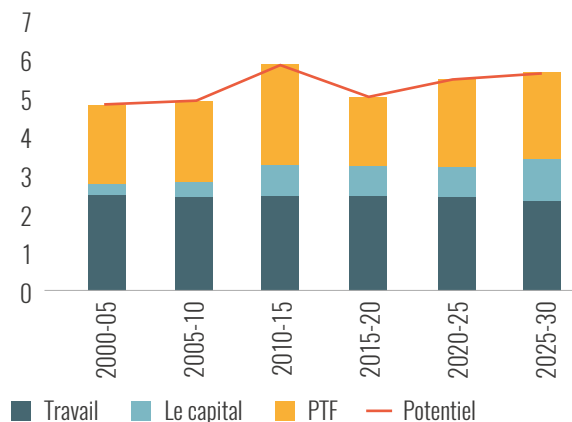
Source : Banque mondiale.

Dans un scénario de réformes modérées, la croissance potentielle pourrait se stabiliser autour de 5,5 % jusqu'en 2030. Cela nécessiterait des réformes permettant une augmentation combinée de la productivité multifactorielle et des gains en capital humain de 0,2 point de pourcentage par an, une augmentation de la participation des femmes à la population active de 1,5 point de pourcentage d'ici 2030 (pour atteindre 50 %), et une augmentation du taux d'investissement privé de 5 points du PIB (pour atteindre 25 % du PIB). Ces objectifs sont considérés comme ambitieux mais réalistes si les réformes soutenues par la feuille de route

▶▶▶ FIGURE 1.32

Le scénario de base prévoit une croissance potentielle de 5,5 % jusqu'en 2030

Croissance potentielle de référence (point de pourcentage)



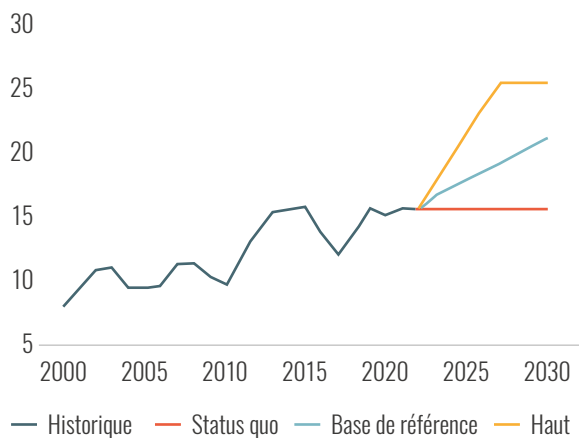
Source : Banque mondiale.

2025 du gouvernement sont mises en œuvre et se poursuivent sur la période 2025-30 (figure 1.31). L'augmentation de la participation des femmes à la population active compenserait notamment le ralentissement prévu de la croissance de la population en âge de travailler, tandis que l'approfondissement du capital et de la productivité contribuerait à relancer la croissance potentielle (figure 1.32). Ce scénario augmenterait le revenu réel par habitant de 29 % entre 2023 et 2030, soit un gain de 5 points par rapport au statu quo. Cela se traduirait par une réduction supplémentaire du taux de pauvreté à 31,2 % en 2030, soit 1,6 point de moins que le statu quo.

▶▶▶ FIGURE 1.33

Une accélération de l'investissement privé est essentielle à celle de la croissance

Taux d'investissement privé (pourcentage du PIB)

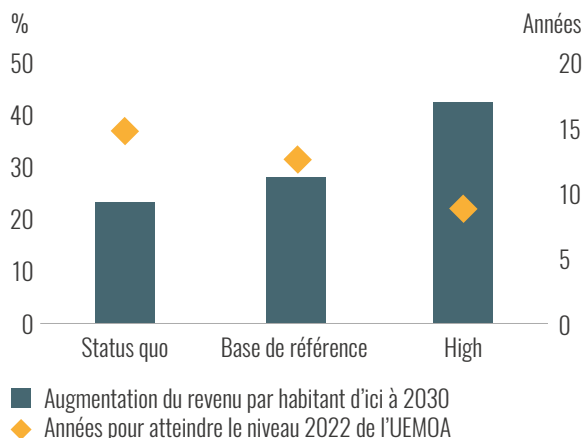


Source : Banque mondiale.

▶▶▶ FIGURE 1.35

La convergence avec les pays pairs serait grandement accélérée...

Niveaux de PIB par habitant et années pour converger vers la moyenne actuelle de l'UEMOA

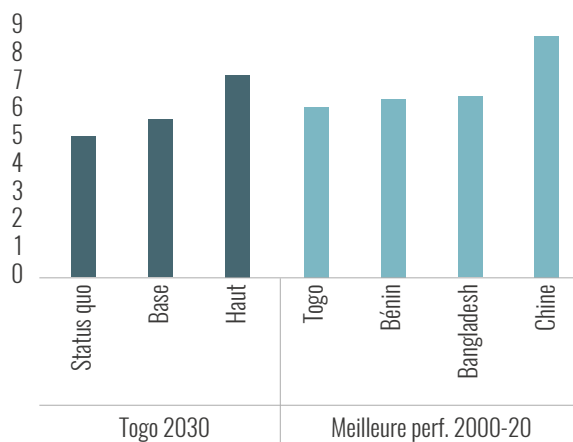


Source : Banque mondiale.

▶▶▶ FIGURE 1.34

Une croissance potentielle à 7 % serait remarquable d'un point de vue historique

Croissance potentielle et performances historiques (en pourcentage)

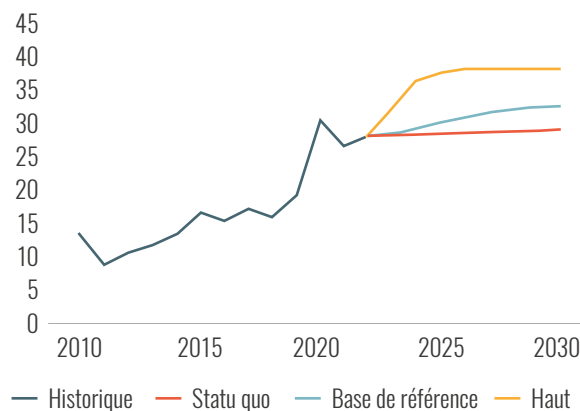


Source : Banque mondiale.

▶▶▶ FIGURE 1.36

...mais les besoins de financement pourraient accroître l'endettement extérieur

Scénarios de ratio dette extérieure/PIB (pourcentage du PIB)



Source : Banque mondiale.

Dans le cadre d'un scénario de réformes plus ambitieux, la croissance potentielle pourrait atteindre jusqu'à 7 % au cours de la seconde moitié de la décennie.

Dans ce scénario, le Togo s'alignerait sur les plus fortes augmentations décennales des taux d'investissement privé, de la croissance de la productivité, du capital humain et de la participation des femmes observées en Afrique subsaharienne au cours de la période 2010-19 (figure 1.33), et surpasserait les meilleurs résultats de pays de référence comme le Bénin ou le Bangladesh (figure 1.33). Les dividendes économiques de ce scénario seraient significatifs puisque les niveaux de revenu réel par habitant augmenteraient dans ce scénario de 43 % entre 2023 et 2030, accélérant dès lors la convergence du Togo vers les pays de la sous-région (figure 1.34). Le taux de pauvreté diminuerait, pour atteindre 27,3 % en 2030, soit environ 4 points de moins que le scénario de réforme modeste. Sans être hors de portée, ce résultat nécessiterait des réformes significatives et coordonnées dans de multiples domaines. La zone de libre-échange continentale africaine pourrait servir de catalyseur à ces réformes et contribuer à créer de nouvelles opportunités pour les investissements étrangers. Les estimations présentées dans le chapitre 2 suggèrent que la ZELCAf pourrait accroître le stock d'IDE au Togo de près de 135 % d'ici 2035, ce qui donnerait un coup de pouce à la croissance potentielle. La possibilité de mobiliser des financements supplémentaires pour atteindre les objectifs d'atténuation et d'adaptation au changement climatique pourrait également jouer un rôle important dans la transformation structurelle

et la préservation du capital naturel du pays. Par exemple, le développement de marchés volontaires de crédits carbone pourrait contribuer à mobiliser jusqu'à 60 millions de dollars par an en nouveaux investissements, qui pourrait soutenir plus de 100 000 nouveaux emplois d'ici à 2030.

5. CONCLUSION ET REFORMES PRIORITAIRES

Les possibilités pour stimuler la croissance, l'inclusion et la résilience sont nombreuses au Togo, mais nécessitent des réformes structurelles ambitieuses et une mobilisation efficace des ressources publiques. Une grande partie de l'accélération de la croissance potentielle dans le scénario de réformes intenses présenté dans la section précédente proviendrait d'efforts pour stimuler la productivité dans l'agriculture, de l'augmentation des taux d'investissement privé qui aiderait à exploiter le potentiel de secteurs tels que l'agro-industrie, la logistique, le commerce et l'industrie légère, et de l'augmentation de la participation au marché du travail des femmes. Dans le même temps, l'accès à l'éducation et aux soins de santé des populations plus démunies et leur capacité à faire face aux chocs sont essentiels pour accroître le capital humain et durablement améliorer leur productivité et qualité de vie. Enfin, restaurer l'espace budgétaire après son érosion rapide au cours des dernières années nécessiterait un élargissement de l'assiette fiscale, des dépenses plus sélectives, ciblées et efficaces, une gestion prudente de la dette et des efforts pour limiter l'exposition aux passifs éventuels de l'Etat.

Certaines réformes pourraient contribuer à libérer le potentiel de secteurs stratégiques tels que l'agriculture, le commerce et la logistique.

Les réformes seraient particulièrement importantes dans le secteur agricole en vue de stimuler la productivité, d'accélérer la transformation structurelle et de réduire les sources de fragilité, qui se concentrent dans les communautés rurales et dépendantes de l'agriculture. Cela nécessiterait une gestion plus efficace et durable des terres, un meilleur accès aux semences résistantes, aux engrais, à l'irrigation, au financement et aux services de vulgarisation modernes, ainsi que la suppression des barrières commerciales afin d'améliorer l'accès aux intrants et de libérer le potentiel d'exportation du secteur agricole et agro-industriel. Le développement de services logistiques à plus forte valeur ajoutée permettrait également d'exploiter le potentiel du Togo en tant que hub commercial et de mieux tirer parti du port de Lomé, qui constitue un atout substantiel pour le pays. Cela nécessiterait une amélioration de la qualité des services de transport et le développement d'installations logistiques et de mesures de facilitation des échanges efficaces. Des réformes plus transversales visant à stimuler les investissements du secteur privé comprennent des mesures réglementaires pour améliorer le climat des affaires, soutenir une plus grande concurrence et assurer un meilleur alignement avec les partenaires commerciaux. La mise en œuvre de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) et d'un marché volontaire de crédits carbone pourrait servir de catalyseur pour accélérer les investissements directs étrangers et la transformation structurelle au Togo.

L'amélioration de l'accès à l'électricité, en particulier dans les zones rurales, jouera un rôle central dans la transformation spatiale et économique du pays.

Une expansion significative des services d'électricité en réseau et hors réseau dans les zones rurales, suivant une approche à moindre coût, est essentielle pour atteindre l'objectif du gouvernement d'atteindre un taux d'électrification de 75 % d'ici 2025, tout en augmentant la part de la production d'énergie renouvelable à 50 % au cours de la même période. Cet objectif sera principalement atteint grâce à l'augmentation de la capacité solaire, complétée ultérieurement par la production d'énergie hydroélectrique. La capacité à mobiliser de nouveaux investissements dans ce domaine dépendra en grande partie de la viabilité opérationnelle et financière des principaux acteurs du secteur, notamment la compagnie nationale d'électricité CEET et la compagnie binationale de transport CEB, et de l'Agence togolaise d'électrification rurale et les énergies renouvelables (AT2ER). Ce retour à la viabilité nécessiterait des réformes pour améliorer le rapport coût-efficacité et la qualité du service, ainsi qu'une meilleure collecte des recettes. Une nouvelle structure tarifaire pour l'électricité pourrait contribuer à cet objectif en différenciant les charges fixes, les charges de puissance et les charges d'énergie afin de garantir que les coûts du système sont répercutés de manière équitable et efficace, tout en soutenant la solution décentralisée des énergies renouvelables et en minimisant les tarifs pour les ménages à faible revenu. Cela devrait aller de pair avec un renforcement de la gouvernance du secteur,

en suivant des objectifs de performance et des mécanismes de responsabilité bien définis pour chaque acteur.

Les réformes visant à renforcer la participation au marché du travail et l'accès à une éducation de qualité, aux soins de santé et à la protection sociale sont essentielles pour stimuler le capital humain.

Cela souligne notamment la nécessité de réformes visant à réduire les discriminations fondées sur le genre dans l'accès aux marchés du travail, à l'éducation, aux soins de santé, à la propriété foncière, aux crédits et aux services numériques. L'amélioration des secteurs de l'éducation et de la santé nécessiterait des niveaux de financement adéquats et une meilleure gestion des ressources humaines, notamment à travers les politiques de recrutement, d'évaluation et de déploiement des fonctionnaires dans l'ensemble du pays. La capacité à faire face aux chocs défavorables devrait également être renforcée par des systèmes efficaces de protection sociale et de réponse aux catastrophes, qui bénéficieraient de l'utilisation d'un registre social unique pour améliorer le ciblage.

Des efforts importants pour restaurer l'espace budgétaire et améliorer la gouvernance du secteur public seront nécessaires dans

les prochaines années. Si les risques liés à la viabilité de la dette extérieure sont actuellement modérés, plusieurs facteurs pourraient accroître la vulnérabilité dans les années à venir, notamment un resserrement persistant des conditions de financement, la matérialisation des risques liés aux passifs éventuels, et des difficultés à élargir l'assiette fiscale. En particulier, la mobilisation des recettes reste trop faible pour financer un niveau raisonnable de dépenses, ce qui contraint l'amélioration des services publics en période de prospérité et la capacité à répondre aux chocs en période de crise. Rationaliser les exonérations, accélérer la numérisation de la déclaration et du paiement des impôts et améliorer l'administration fiscale sont autant de priorités pour élargir l'assiette fiscale et le taux de conformité, qui reste faible. La rationalisation des subventions aux carburants, à l'électricité et à l'eau pourrait également contribuer à accroître l'efficacité et l'équité des services. Les risques budgétaires devraient également être mieux gérés en établissant une unité centrale au sein du ministère de l'économie et des finances responsable de leur suivi et en renforçant la gestion des garanties publiques et des prêts rétrocédés aux entreprises publiques.

Tableau 1. Principaux indicateurs macroéconomiques

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
					Projections		
Revenu et production							
Croissance du PIB réel, aux prix constants du marché	4.9	2.0	6.0	5.8	5.2	5.2	5.8
Croissance du PIB réel par habitant	2.4	-0.4	3.5	3.4	2.8	2.9	3.5
PIB par habitant - nominal (US\$)	848	875	964	930	1011	1079	1153
Consommation privée (% du PIB)	76.4	74.2	76.0	73.7	73.6	73.7	73.4
Investissement fixe brut – total (% du PIB)	17.8	21.4	19.9	23.1	22.7	24.1	24.7
Investissement fixe brut – privé (% du PIB)	14.6	12.1	11.7	13.3	14.6	16.9	18.7
Investissement fixe brut – public (% du PIB)	3.2	9.3	8.2	9.7	8.1	7.2	6.0
Inflation et taux de change							
Inflation (indice des prix à la consommation)	0.7	1.8	4.5	7.6	5.8	3.8	3.0
Taux de change nominal (moyenne de la période)	0.0	1.8	2.5	5.0	5.7	3.6	3.3
Indice du taux de change réel (2015=100)	96.9	117.9	116.3	111.2	116.0	118.6	119.9
Comptes publics							
Solde budgétaire global - y compris les dons (% du PIB)	1.7	-7.0	-4.7	-8.3	-5.8	-4.1	-3.0
Solde budgétaire primaire (% du PIB)	3.8	-4.7	-2.5	-5.9	-3.4	-1.7	-0.7
Dettes publiques totales (% du PIB)	53.6	60.1	63.0	65.8	66.3	65.9	65.0
Dettes publiques extérieures (% du PIB)	18.3	23.1	23.0	25.6	24.8	24.4	23.8
Comptes externes							
Croissance des exportations (% , yoy)	3.4	6.5	5.3	-1.1	4.2	4.3	6.8
Croissance des importations (% , yoy)	3.1	1.6	6.9	5.1	3.8	4.9	6.3
Balance courante (% du PIB)	-0.8	-0.3	-0.9	-3.0	-3.5	-3.4	-2.7
Population et pauvreté							
Population totale (millions)	8.2	8.4	8.6	8.8	9.1	9.3	9.5
Croissance de la population (% annuel)	2.4	2.4	2.4	2.3	2.2	2.2	2.2
Taux de pauvreté (% de la population)	45.1	45.1	45.3	45.0	44.0	42.0	39.9

Source : BCEAO, INSEED et Banque mondiale.

Tableau 2. Comptes publics

En % du PIB	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
					Projections		
Total des recettes et des subventions	18.2	16.6	17.1	17.6	17.2	16.5	16.2
Recettes fiscales	13.5	12.5	14.0	13.9	14.0	14.3	14.5
Taxes sur les biens et services	4.0	3.9	4.2	3.6	3.8	4.0	4.0
Impôts directs	3.1	2.8	3.6	3.8	3.8	3.8	3.8
Taxes sur le commerce international	6.3	5.7	6.2	6.5	6.5	6.5	6.6
Recettes non fiscales	1.8	1.6	1.3	1.2	1.1	1.0	1.0
Subventions	3.0	2.5	1.8	2.5	2.1	1.2	0.7
Total des dépenses	16.6	23.7	21.8	25.9	23.0	20.7	19.2
Dépenses courantes	13.4	14.4	13.6	16.2	14.9	13.5	13.2
Salaires et indemnités	5.2	5.5	5.4	5.0	5.4	4.6	4.4
Biens et services	3.1	3.1	2.9	3.4	3.1	2.9	2.8
Paiements d'intérêts	2.1	2.4	2.2	2.4	2.4	2.4	2.3
Paiements d'intérêts externes	0.2	0.3	0.3	0.4	0.7	0.7	0.5
Paiements d'intérêts nationaux	1.9	2.0	1.8	2.1	1.7	1.7	1.8
Transferts courants	3.0	3.4	3.1	5.3	4.0	3.6	3.8
Dépenses en capital	3.2	9.3	8.2	9.7	8.1	7.2	6.0
Solde budgétaire	1.7	-7.0	-4.7	-8.3	-5.8	-4.1	-3.0
Solde budgétaire, hors dons	-1.3	-9.6	-6.5	-10.8	-7.9	-5.3	-3.7
Solde primaire	3.8	-4.7	-2.5	-5.9	-3.4	-1.7	-0.7
Solde primaire, hors dons	0.8	-7.2	-4.3	-8.4	-5.5	-2.9	-1.4

Source : BCEAO, INSEED, FMI et Banque mondiale.



Chapitre 2: Exploiter le potentiel d'intégration régionale

1. INTRODUCTION

En tant qu'économie ouverte de petite échelle, les perspectives économiques du Togo sont étroitement liées à sa capacité à s'intégrer aux marchés internationaux. Les pays en développement qui sont plus intégrés dans le système commercial international obtiennent généralement de meilleurs résultats en termes de croissance économique et de réduction de la pauvreté.¹ Ce potentiel est particulièrement important au Togo, compte tenu de la taille de son marché intérieur et de sa position géographique. En outre, la diversification des échanges peut contribuer à réduire l'exposition aux chocs extérieurs et le risque d'instabilité macroéconomique. Une intégration et une diversification accrues du commerce, ainsi qu'une réorientation vers des activités de production offrant de meilleures perspectives de revenus et d'emplois, sont donc hautement souhaitables pour faciliter la stabilité économique et le développement durable.

Ce chapitre explore le potentiel inexploité d'une plus grande intégration régionale du Togo. La première section fournit un diagnostic

de la performance commerciale globale en faisant le point sur la structure des échanges et les avantages comparatifs du pays. La deuxième section examine de plus près l'intégration régionale et l'importance du commerce transfrontalier à faible échelle pour le Togo. La troisième section évalue les avantages potentiels de la zone de libre-échange continentale africaine et les contributions qu'elle peut apporter à la croissance, l'emploi et la réduction de la pauvreté au Togo. Enfin, la quatrième section conclut et propose quelques recommandations.

2. LA STRUCTURE ET LES PERFORMANCES GLOBALES DU COMMERCE

L'ouverture commerciale du Togo a diminué au cours de la dernière décennie. Au cours de la seconde moitié des années 2000, la valeur du commerce extérieur en pourcentage du PIB était relativement élevée, dépassant la plupart des pays pairs, notamment grâce aux prix élevés du phosphate et du coton, ainsi qu'à une réorientation des échanges lié à l'instabilité de pays voisins. Ces facteurs se sont dissipés depuis le début des années 2010 (figure 2.1). Récemment, la pandémie de COVID-19 la guerre en Ukraine ont significativement perturbé les échanges

¹ Les données empiriques tendent à montrer qu'à long terme, les pays plus ouverts sur l'extérieur enregistrent une croissance plus élevée, voir par exemple Sachs et Warner, 1995 ; Edwards, 1998 ; Frankel et Romer, 1999 ; Dollar et Kraay, 2004 ; Freund et Bolaky, 2008, Chang et al., 2009 ; et World Development Report, 2020.

commerciaux, affectant la demande mondiale, les chaînes de valeur et les prix des matières premières. Après un rebond post-COVID en 2021, la croissance des exportations s'est à nouveau ralentie en 2022, les principaux partenaires commerciaux ayant été affectés par la hausse des prix de l'énergie et des denrées alimentaires et par le resserrement des conditions de financement. En outre, l'intensification du protectionnisme, la fragmentation des réseaux commerciaux et les préoccupations en matière de sécurité contribuent également à l'augmentation des coûts et au ralentissement de la croissance des échanges.

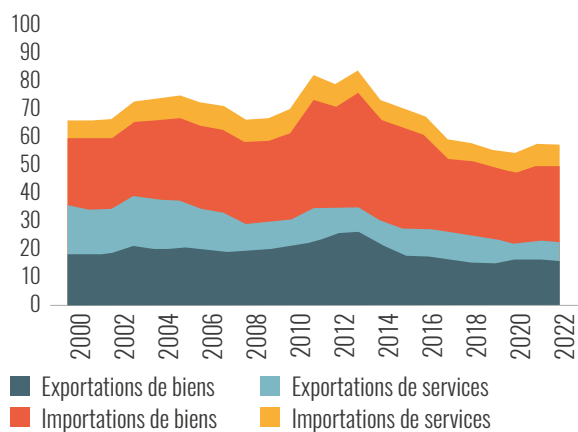
Les exportations de biens du Togo sont dominées par les minéraux, les produits industriels, et les produits agricoles.

Les principales sources de recettes d'exportation proviennent des minéraux (phosphate, calcium, clinker, ciment), représentant 22 % du total des exportations de biens entre 2019 et 2021, suivis des exportations de produits plastiques, textile et habillement, et produit agricoles (soja, oléagineux, noix de cajou). En 2021, les exportations de services représentaient environ 31% des exportations totales, dont plus d'un tiers était composé de services de transport.

▶▶▶ **FIGURE 2.1**

L'ouverture commerciale a diminué au Togo au cours de la dernière décennie

Rapport entre les exportations et les importations et le PIB (%)

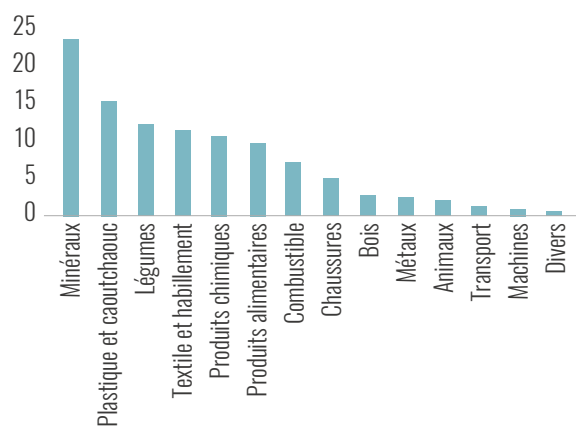


Source : Banque mondiale.

▶▶▶ **FIGURE 2.2**

Les minéraux, produits industriels, et produits agricoles sont les principales exportations

Part des exportations totales entre 2019 et 2021 (%)



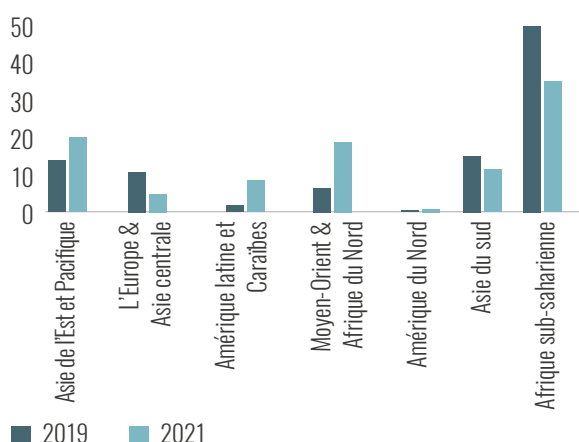
Source : UN COMTRADE.

En termes de destinations géographiques, les exportations du Togo sont relativement concentrées. Les 10 premiers pays de destination représentaient plus de 74 % des exportations totales en 2021 (tableau 2.1). Les principales destinations des exportations sont restées globalement stables au cours de la période précédant la pandémie, l’Afrique subsaharienne représentant environ 51 % des exportations du Togo en 2019, suivie de l’Asie du Sud, de l’Asie de l’Est et du Pacifique, et de l’Europe et de l’Asie centrale (figure 2.3). Toutefois, le début de la crise du COVID-19 a entraîné une réorientation des flux, la part de l’Afrique subsaharienne dans les exportations totales chutant à 34 % en 2021. Ceci reflète l’impact des fermetures de frontières pendant la pandémie, ainsi que les problèmes de sécurité régionale, le ralentissement de la demande des pays voisins et les fortes fluctuations des prix des produits de base.

▶▶▶ **FIGURE 2.3**

Les exportations du Togo sont principalement destinées aux pays d’Afrique subsaharienne

En % des exportations totales



Source : UN COMTRADE, WITS (données miroir).

En ce qui concerne les importations de biens, les combustibles, les biens d’équipements, les produits industriels et agricoles sont dominants. Entre 2019 et 2021, les combustibles représentaient environ 14 % des importations totales, suivi des machines, équipements de transport, et produits chimiques qui dépassent tous la barre des 11 % (figure 2.4). Bien que les importations de produits agricoles aient légèrement diminué au cours de la dernière décennie, elles représentent toujours 17% des importations, en combinant les légumes, produits alimentaires et animaux. L’Asie de l’Est reste de loin la région partenaire la plus importante pour les importations du Togo, mais un glissement vers l’Asie du Sud a été observé depuis le début de la pandémie de COVID-19 (figure 2.5).

Au cours des dernières années, le Togo a

Tableau 2.1 Les 10 premières destinations représentent 3/4 des exportations du Togo
Part des exportations totales (%)

Rang	Pays	Valeur	Part en %
1	Burkina Faso	141.19	17.16
2	Bénin	98	11.91
3	Ghana	86.1	10.47
4	Inde	77.28	9.39
5	Mali	62.89	7.64
6	Côte d’Ivoire	54.42	6.62
7	Niger	50.41	6.13
8	Australie	31.89	3.88
9	Pakistan	30.4	3.7
10	Sénégal	21.54	2.62

Source : UN COMTRADE, WITS (données déclarées).

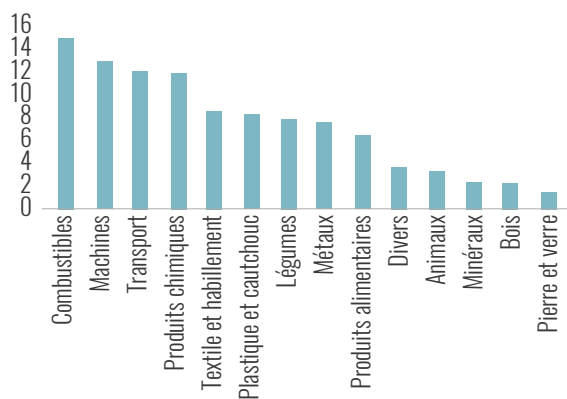
continué à démontrer de solides avantages comparatifs dans certains produits agricoles, les minéraux et le ciment, mais a perdu son positionnement dans les denrées alimentaires, le textile et l'habillement.² En effet, le Togo a renforcé ses avantages comparatifs révélés (ACRs) dans les produits agricoles bruts tels que les légumes et dans les minéraux sur la période 2019-21 mais les a apparemment perdus dans les denrées alimentaires³ et le textile sur la même période (Tableau 2.2). La perte des ACRs dans les denrées alimentaires et le textile résulte

en partie des conséquences de la pandémie de COVID-19, notamment la fermeture des frontières et les perturbations des chaînes de valeur mondiales dans ces secteurs, et pourrait donc être transitoire. Étant donné que le Togo dispose d'environ un million d'hectares de terres arables et d'une abondance de ressources naturelles, les agro-industries et la fabrication manufacturière à petite échelle peuvent créer des opportunités significatives de création d'emplois et aider le Togo à passer de l'exportation de quelques produits de base à un portefeuille de produits plus large et

▶▶▶ FIGURE 2.4

Les importations de biens du Togo sont dominées par les produits pétroliers, machines et équipements de transport

En % des importations totales

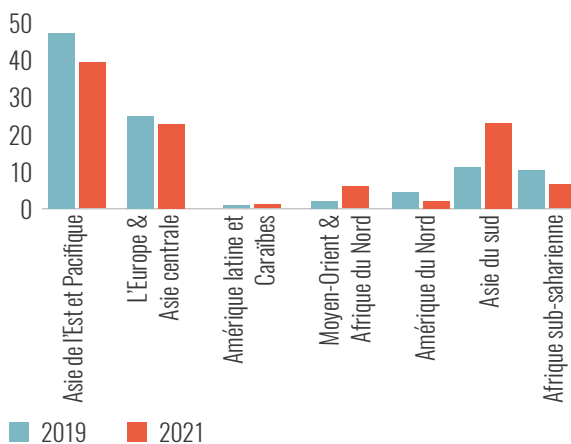


Source : UN COMTRADE.

▶▶▶ FIGURE 2.5

L'Asie de l'Est reste de loin la principale région partenaire pour les importations

En % des importations totales



Source : UN COMTRADE.

² L'indice des avantages comparatifs révélés (ACR) est le rapport entre la part des exportations d'un pays dans un secteur spécifique et la part des exportations mondiales de ce secteur dans le total des exportations mondiales. Un ACR supérieur à un signifie que la part des exportations du pays dans ce secteur est supérieure à la part mondiale des exportations du même secteur au cours de la même période, et le pays est considéré comme ayant un avantage comparatif révélé dans ce secteur. Malgré son utilité et sa facilité de manipulation, l'ACR est fortement axé sur les parts de marché en tant que mesure de la compétitivité et dépend de la qualité et de la disponibilité des statistiques commerciales.

³ Une grande partie des exportations agricoles et alimentaires se fait par le biais d'échanges transfrontaliers à petite échelle (voir la section sur l'intégration commerciale régionale), qui sont mal pris en compte dans les statistiques commerciales officielles et, par conséquent, mal reflétés dans les calculs de des ACRs.

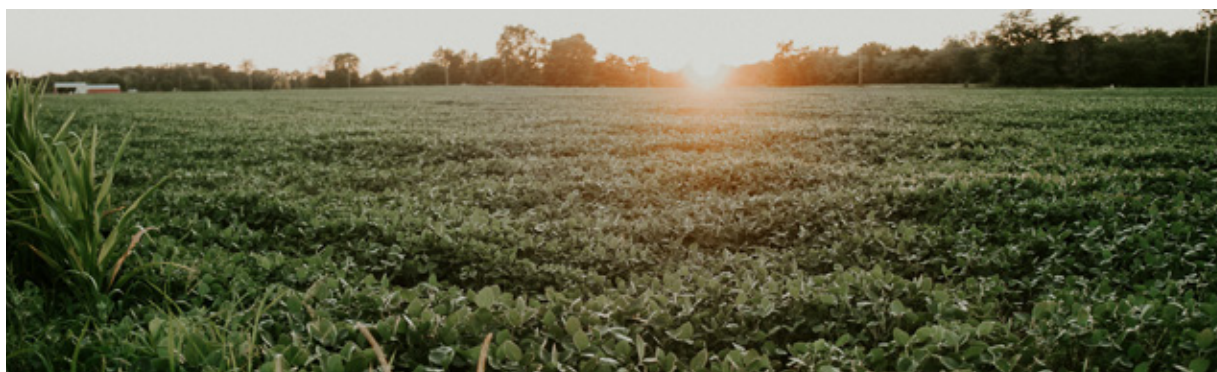
plus diversifié. Le développement de ces secteurs nécessite des infrastructures de transport et des services logistiques solides, un approvisionnement

en énergie fiable, ainsi qu'un accès aux intrants et aux technologies susceptibles d'accroître la productivité et la compétitivité.

Tableau 2.2. Le Togo dispose d'avantages comparatifs dans certains produits agricoles et dans les minéraux

Groupe	Avantages comparatifs révélés		
	Moyenne 2002-04	Moyenne 2010-12	Moyenne 2019-21
01-05 Animaux	1.85	0.42	0.20
06-15 Légumes	2.66	2.02	5.08
16-24 Denrées alimentaires	1.85	4.97	0.74
25-27 Minéraux	3.65	1.99	4.24
28-38 Produits chimiques	0.17	0.24	0.15
39-40 Plastique/ caoutchouc	1.32	0.16	0.12
41-43 Cuirs et peaux	0.06	0.17	0.19
44-49 Bois	0.56	1.20	0.31
50-63 Textiles, habillement	3.82	1.26	0.83
64-67 Chaussures	0.83	0.58	0.69
68-71 Pierre / Verre	0.42	5.07	1.96
72-83 Métaux	0.80	0.56	0.55
84-85 Mach/Elec	0.03	0.02	0.01
86-89 Transport	0.10	0.24	0.11
90-97 Divers	0.05	0.03	0.02

Source : UN COMTRADE, WITS (données miroir).



Le port autonome de Lomé est un atout précieux, mais son potentiel est limité par la faiblesse des services de transport et de logistique et par la concurrence accrue d'autres ports régionaux.

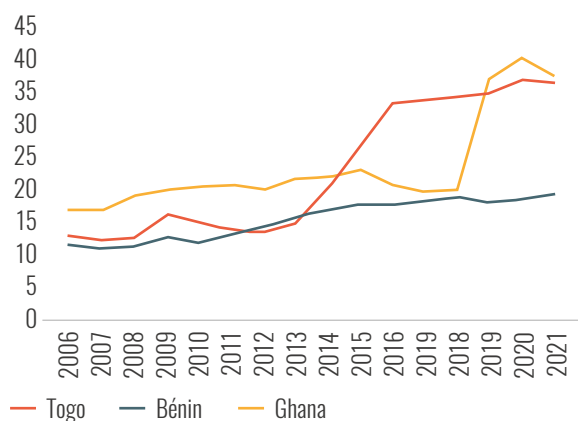
En 2011, le port de Lomé est passé du statut de port secondaire à celui de hub régional. C'est le seul port en eau profonde d'Afrique de l'Ouest capable d'accueillir de grands navires pour le cabotage vers d'autres ports. En outre, il s'agit de la principale plateforme de transbordement dans le golfe de Guinée, représentant près de 70 % des échanges traités dans les terminaux du port en 2021. Selon l'édition 2022 de la Lloyd's List, qui suit les performances annuelles des ports pour le trafic de conteneurs dans le monde entier, le port de Lomé reste dans le top 100 des ports les plus actifs au monde. L'expansion du port a eu un impact positif sur l'intégration commerciale puisque le Togo a

désormais un indice de connectivité maritime de 36,2 (CNUCED, 2021), soit plus du double de son score en 2012 et de celui du Bénin actuellement. Toutefois, les investissements réalisés dans le port de Tema ont permis à l'indice de connectivité maritime du Ghana de dépasser celui du Togo depuis 2019 (figure 2.6). Selon le classement 2022 des ports de marchandises de la Banque mondiale (The Container Port Performance Index), le port de Lomé a un indice légèrement supérieur à celui du port de Cotonou, mais reste bien en deçà de celui de Tema, son concurrent direct. Ses performances restent également inférieures à celles des leaders régionaux tels que le port de Dakar et le port de Conakry. La qualité des services logistiques et de l'infrastructure routière sont des contraintes importantes qui limitent le potentiel du port, et notamment la connectivité avec l'hinterland.

▶▶▶ FIGURE 2.6

Le port de Lomé a contribué à stimuler la connectivité maritime, mais le port de Tema, au Ghana, a rattrapé son retard

Indice de connectivité du transport maritime

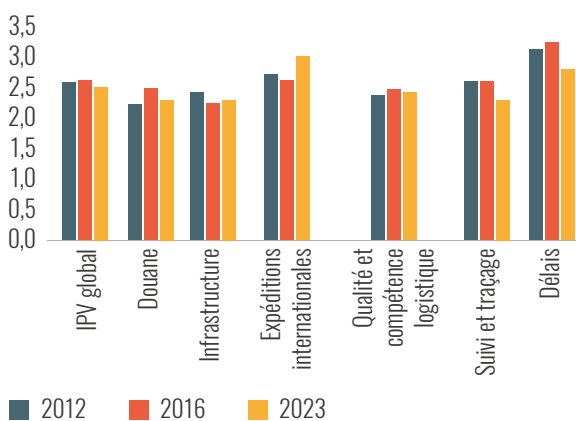


Source : CNUCED, Banque mondiale.

▶▶▶ FIGURE 2.7

Les performances logistiques du Togo restent faibles, notamment en raison de la moindre qualité des infrastructures

Indice de performance logistique du Togo



Source : Banque mondiale.

Malgré de récentes améliorations, les performances logistiques du Togo restent faibles.

Le manque d'infrastructures de transport et de logistique adéquates augmente le coût du commerce pour les entreprises et limite la capacité du pays à participer efficacement au commerce international et à l'intégration des chaînes de valeur. Selon l'indice de performance logistique (IPL), le Togo a connu une stagnation de la qualité des services logistiques depuis 2012 (figure 2.7). Le Togo se classe 97^e sur 139 pays selon l'IPL en 2023, en dessous du Bénin (66^e), au-dessus du Burkina Faso (123^e) et au même niveau que le Ghana (97^e). La rapidité et le prix des expéditions internationales enregistrent des scores relativement bons au Togo, mais la gestion des douanes et des frontières et les infrastructures liées au commerce et au transport ont des scores moins encourageants dans l'IPL. Les principales options pour améliorer les performances logistiques comprennent des efforts pour améliorer les services de facilitation du commerce et du transit, la professionnalisation des transporteurs, la réduction des temps d'attente entre les chargements, la rationalisation et la sécurisation de l'accès au fret, et la réduction du temps de traitement aux frontières, aux points de contrôle et aux terminaux (portuaires et intérieurs). Le transport de fret par voie aérienne et ferroviaire reste également sous-exploité malgré une plateforme aéroportuaire bien dimensionnée (14.000 tonnes de fret pour

une capacité installée de 50.000 tonnes avec chambres froides) et le projet de construction d'un corridor ferroviaire vers l'hinterland.

3. COMMERCE RÉGIONAL ET COMMERCE TRANSFRONTALIER À PETITE ÉCHELLE (CTPE)

Le renforcement des échanges avec les partenaires régionaux pourrait être un moteur important de la croissance et de la réduction de la pauvreté au Togo.

Le pays partage de longues frontières terrestres avec ses voisins, notamment le Ghana et le Bénin, et constitue un canal important pour relier le Burkina Faso et le Niger, pays enclavés, au port maritime de Lomé. En outre, bien que le PIB par habitant du Togo (965 USD en 2021) soit inférieur au revenu moyen de l'Afrique subsaharienne (1626 USD), plusieurs grandes économies relativement prospères se trouvent à proximité, notamment le Ghana (2363 USD), la Côte d'Ivoire (2549 USD) et le Nigéria (2065 USD). Il existe donc de vastes marchés potentiels pour les produits togolais dans la région, ainsi que d'importantes possibilités d'importation de produits de consommation et d'intrants.

Le gouvernement togolais a tenté d'exploiter ce potentiel commercial régional en adhérant à plusieurs accords d'intégration régionale. Le Togo est membre de la CEDEAO (Communauté

économique des États de l'Afrique de l'Ouest), de l'UEMOA (Union économique et monétaire ouest-africaine), deux accords régionaux qui se chevauchent partiellement et qui disposent d'un tarif extérieur commun (TEC), et de la CEN-SAD (Communauté des États sahélo-sahariens) et applique les politiques d'intégration correspondantes. En partie grâce à ces efforts d'intégration, une grande partie des exportations du Togo est orientée vers des partenaires continentaux. En 2021, 72 % des exportations non pétrolières officiellement enregistrées par le Togo étaient destinées à des partenaires commerciaux africains.⁴ Cependant, du côté des importations, seulement 14 % de toutes les marchandises non pétrolières importées provenaient d'Afrique.

3.1. Structure du commerce régional

Le total des échanges non pétroliers avec les partenaires africains en 2021 s'est élevé à 677 millions de dollars US en termes d'exportations et à 318 millions de dollars US en termes d'importations. 98 % des exportations et 54 % des importations continentales ont eu lieu avec des partenaires au sein de la CEDEAO, soulignant l'importance de la proximité géographique et de l'accès préférentiel au marché pour les relations commerciales. Les destinations d'exportation les plus importantes étaient le Burkina Faso, le

Mali et le Bénin (figures 2.8 et 2.9). Du côté des importations, les pays d'origine les plus importants de la région sont le Ghana, le Nigeria et l'Égypte. Les exportations régionales sont un peu plus concentrées que les importations régionales, les trois premières destinations d'exportation représentant 56 % de toutes les exportations non pétrolières, tandis que du côté des importations, les trois premiers partenaires ont fourni un peu plus de la moitié de toutes les importations régionales non pétrolières du Togo en 2021. En termes de produits échangés, les exportations non pétrolières du Togo vers la région sont concentrées dans les aliments et les boissons, le caoutchouc et les plastiques, et le matériel de transport (Figures 2.10 et 2.11). Les principales importations régionales non pétrolières en 2021 sont les aliments et les boissons (y compris le poisson), les minéraux non métalliques (y compris le ciment) et les produits chimiques.

Les flux commerciaux officiels sous-estiment probablement l'importance du commerce régional. Tout d'abord, tous les postes de douane du Togo (et de ses voisins) ne sont pas électrifiés et informatisés. Cela signifie que les déclarations d'importation et d'exportation des commerçants peuvent encore être soumises sur papier, et que les informations commerciales collectées peuvent ne pas être transmises à l'Office national de statistique pour traitement et rapport, ou

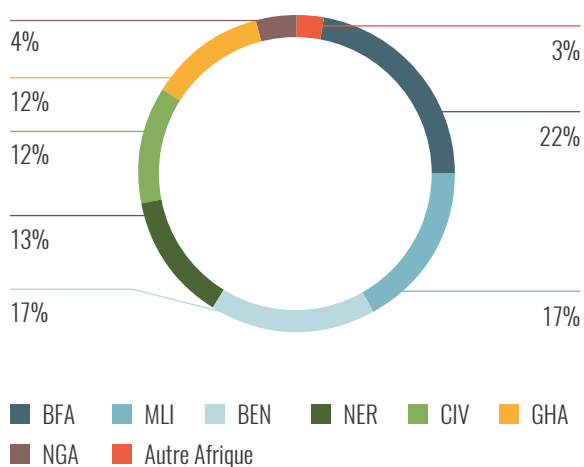
⁴ Les valeurs d'exportation sont basées sur les statistiques officielles togolaises, telles qu'elles sont communiquées à UN COMTRADE. Il est parfois souhaitable de compléter les statistiques d'exportation officielles par des données miroir provenant de pays partenaires. Cependant, certains des partenaires commerciaux régionaux les plus importants du Togo, notamment le Ghana, n'ont pas mis à jour les données qu'ils soumettent à COMTRADE ces dernières années, de sorte que l'utilisation de données miroirs aurait abouti à une analyse soit incomplète, soit dépassée.

avec un retard considérable. Le manque de connectivité affecte particulièrement pour les petits postes de douane situés dans des endroits reculés, qui s'occupent principalement du commerce régional. En revanche, les principaux postes de douane de Lomé qui s'occupent du commerce extérieur sont bien équipés et entièrement informatisés. Par conséquent, les statistiques commerciales disponibles ne parviennent pas à saisir les flux commerciaux régionaux importants et sont biaisées en faveur du commerce non régional. Deuxièmement, les statistiques officielles ne sont pas en mesure de rendre compte correctement du commerce

transfrontalier à faible échelle. De nombreux individus transportent de petites quantités de marchandises à travers la frontière pour profiter des différences de disponibilité et de prix des produits. Ces importations et exportations à petite échelle sont exemptées de droits de douane et d'autres formalités à la frontière, et bien que les envois individuels puissent être petits, la valeur globale de ces importations et exportations non enregistrées peut être substantielle et atteindre ou dépasser le commerce officiel enregistré par les douanes entre les pays (Bouët, Pace & Glauber, 2018 ; Banque mondiale, 2018).

▶▶▶ FIGURE 2.8

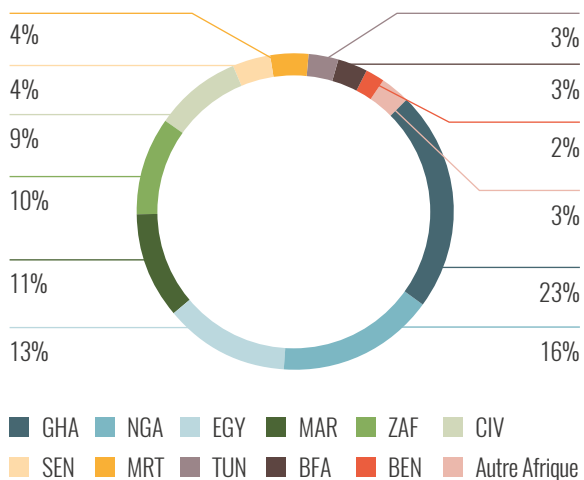
98 % des exportations non pétrolières du Togo vers l'Afrique ont été réalisées avec des partenaires de la CEDEAO



Source : UN COMTRADE, WITS, 2021.

▶▶▶ FIGURE 2.9

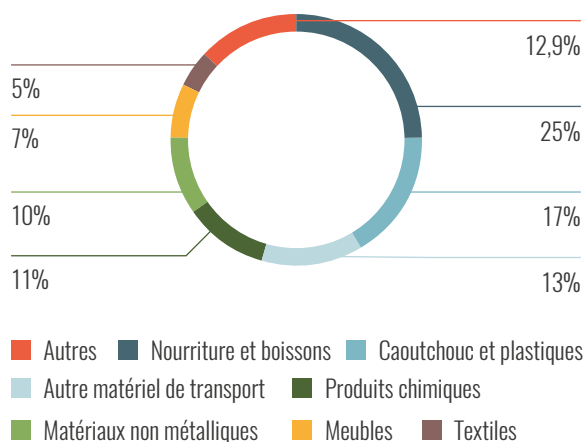
54% des importations non pétrolières du Togo en provenance de l'Afrique ont eu lieu au sein de la CEDEAO



Source : UN COMTRADE, WITS, 2021.

▶▶▶ FIGURE 2.10

Les exportations non pétrolières du Togo vers l'Afrique sont dominées par les produits alimentaires et les boissons, le caoutchouc et les plastiques, et les équipements de transport

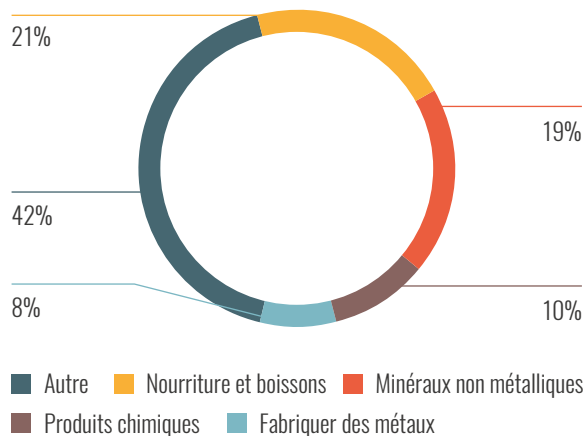


Source : UN COMTRADE, WITS, 2021.

Le commerce transfrontalier à petite échelle se distingue de la contrebande et n'est pas nécessairement illégal. Bien qu'une partie du petit commerce transfrontalier se fasse par des passages non surveillés et non sécurisés le long de frontières poreuses, la plupart des petits commerçants passent la frontière à proximité d'un passage officiel (Karkare et al., 2021). Ils sont donc à la portée et sous le contrôle des services de l'immigration, des douanes et d'autres services frontaliers. En outre, les CTPE ne sont pas nécessairement une activité strictement informelle, car les petits commerçants peuvent avoir officiellement enregistré leur activité (Bouët, Cissé et Traoré, 2020).

▶▶▶ FIGURE 2.11

Les importations non pétrolières du Togo en Afrique sont dominées par les produits alimentaires et les boissons, les minéraux non métalliques et les produits chimiques



Source : UN COMTRADE, WITS, 2021.

3.2. Importance du commerce transfrontalier à petite échelle (CTPE)

L'Office statistique du Togo a récemment mené une enquête pour évaluer la prévalence et la nature du CTPE au Togo. La collecte de données s'est déroulée sur une période de deux semaines et a couvert 75 points de passage le long des frontières du Togo avec le Ghana, le Bénin et le Burkina Faso (INSEED, 2019).⁵ Des bureaux de douane étaient présents à certains points de passage, mais pas à tous. Au total, 6 450 petits commerçants ont été interrogés. Les valeurs commerciales obtenues au cours de la période d'étude ont été extrapolées pour obtenir des estimations annuelles du CTPE.

⁵ Il est possible que les résultats de l'enquête INSEED soient biaisés en raison de la brièveté de la période couverte, de la saisonnalité et de l'inexactitude des informations fournies par les personnes interrogées.

Tableau 2.3. Le CTPE représente une part importante des exportations du Togo vers les pays voisins

Exportations transfrontalières en 2019 (millions de dollars / %)

Partenaire	Officiel	CTPE non-enregistré	Total	Part du CTPE
Bénin	107.77	51.15	158.92	32.2%
Burkina Faso	130.05	27.68	157.73	17.5%
Côte d'Ivoire	73.16	0.02	73.18	0.0%
Ghana	72.73	15.11	87.84	17.2%
Nigéria	21.12	1.79	22.91	7.8%

Source : INSEED (2019) & UN COMTRADE, WITS.

Tableau 2.4. Le CTPE représente également une part importante des importations des pays voisins

Importations transfrontalières en 2019 (millions de dollars / %)

Partenaire	Officiel	CTPE non-enregistré	Total	Part du CTPE
Bénin	7.47	12.59	20.05	62.8%
Burkina Faso	6.33	1.87	8.20	22.8%
Côte d'Ivoire	28.85	0.00	28.85	0.0%
Ghana	49.01	8.66	57.67	15.0%
Mali	0.13	0.01	0.14	6.1%
Niger	0.12	0.00	0.12	1.2%
Nigéria	45.03	0.01	45.03	0.0%
Non connu	..	0.14

Source : INSEED (2019) & UN COMTRADE, consulté par WITS.

Les résultats confirment l'importance du CTPE pour le commerce régional. Les exportations totales de CTPE ont été estimées à environ 9,5 % des exportations brutes officielles en 2019, dont 99 % sont des exportations non pétrolières. Du côté des importations, le total du CTPE est

estimé à environ 1,7 % des importations brutes officielles, dont 70 % sont des importations non pétrolières.⁶ Les CTPE sont particulièrement répandues à la frontière du Togo avec le Bénin, où elles représentent 32 % de toutes les exportations (déclarées par les douanes plus les CTPE) et 63 %

⁶ Les résultats de l'enquête sous-estiment probablement le commerce du pétrole et des produits connexes, étant donné qu'une grande partie de ce commerce peut se faire par des voies transfrontalières peu sûres qui n'ont pas été contrôlées par les enquêteurs.

de toutes les importations (tableaux 2.3 et 2.4).. En d'autres termes, les importations CTPE en provenance du Bénin ont largement dépassé les importations officiellement enregistrées.

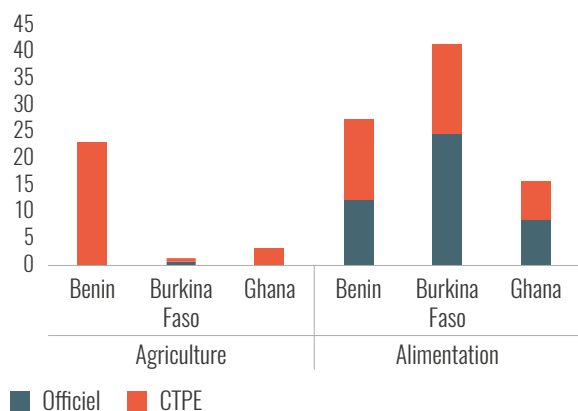
Naturellement, la plupart des échanges CTPE ont lieu entre le Togo et ses voisins directs (Bénin, Burkina Faso et Ghana), même si certaines transactions à petite échelle ont également lieu en tant que commerce de transit avec des partenaires plus éloignés.

Dans l'ensemble, environ un quart du commerce de Togo avec ses trois voisins directs se fait par le biais des CTPE (23 % des exportations, 27 % des importations). Cependant, ces moyennes globales cachent des différences marquées dans l'importance selon les catégories de produits.

L'enquête de 2019 sur le CTPE démontre clairement l'importance du commerce à petite échelle au Togo. Les statistiques

▶▶▶ **FIGURE 2.12**

Le CTPE représente une part significative des exportations agricoles (millions de dollars US)

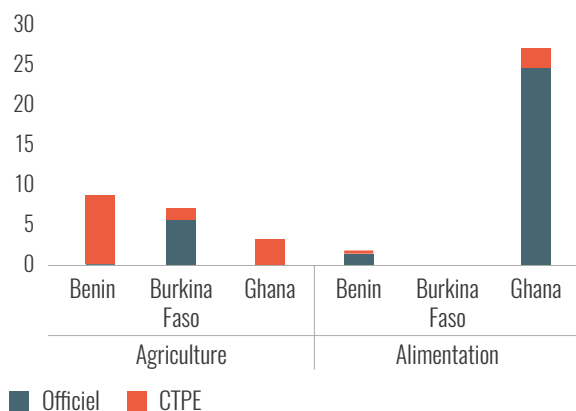


Source : INSEED (2019) & UN COMTRADE, WITS, 2019.

commerciales basées sur les douanes sous-estiment considérablement les importations et les exportations régionales, de sorte que les décideurs politiques n'obtiennent pas d'informations précises sur l'ampleur des flux commerciaux lorsqu'ils se contentent d'examiner les données officielles sur les importations et les exportations. Les décisions relatives à la sécurité alimentaire, aux investissements dans l'industrie alimentaire ou à la gestion macroéconomique peuvent donc être basées sur des informations incomplètes, voire trompeuses. D'autres pays africains, notamment le Rwanda et l'Ouganda, ont mis en place et exploité depuis plusieurs années des systèmes permanents de suivi du CTPE et ont constaté que les informations supplémentaires obtenues étaient très précieuses (Banque mondiale, 2020a). En outre, un suivi précis des flux commerciaux intra-africains sera crucial pour la mise en œuvre effective de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf, 2021).

▶▶▶ **FIGURE 2.13**

Le CTPE représente une part moins importante des importations agricoles (millions de dollars US)



Source : INSEED (2019) & UN COMTRADE, WITS, 2019.

4. POTENTIEL DE LA ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE CONTINENTALE AFRICAINE

Le Togo a adhéré à l'accord sur la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), qui vise à réduire les obstacles à la circulation des biens, des services, des capitaux et de la main-d'œuvre, à développer un cadre réglementaire régional et, à terme, à établir une union douanière à l'échelle du continent. Le Togo a signé l'accord sur la ZLECAf le 21 mars 2018, l'a ratifié le 9 janvier 2019 et a déposé les documents de ratification le 2 avril 2019. La mise en œuvre de la ZLECAf est en cours depuis mai 2019, bien que certaines dispositions importantes, telles que celles concernant les règles d'origine, restent à finaliser.

La ZLECAf implique des réformes dans un large éventail de domaines. L'accord devrait réduire les droits de douane entre les pays membres et renforcer les mesures de facilitation des échanges et de commerce des services. Elle harmonisera également les mesures réglementaires liées au commerce, telles que les mesures sanitaires et phytosanitaires et les obstacles techniques au commerce. En outre, elle va au-delà de la plupart des accords d'intégration économique sous-régionaux existant précédemment en Afrique en envisageant une réforme réglementaire et un alignement des politiques concernant l'investissement et la protection des droits de propriété intellectuelle.

La ZLECAf devrait générer des avantages substantiels pour ses membres. L'accord pourrait

stimuler les exportations intracontinentales de 81 % et les exportations vers les pays non africains de 19 % au cours des quinze prochaines années (Banque mondiale, 2020b). En conséquence, les revenus réels moyens en Afrique pourraient augmenter de 8 % si les membres parviennent à abaisser les barrières à l'entrée et à harmoniser les réglementations qui permettent d'attirer des niveaux plus élevés d'échanges commerciaux et d'investissements directs étrangers (Echandi et al., 2022). En outre, si les pays devaient aligner leurs politiques en matière d'investissement, de concurrence, de commerce électronique et de droits de propriété intellectuelle, les gains de revenus pourraient être encore plus importants. Les avantages de la libéralisation tarifaire devraient être modestes par rapport à l'impact de l'abaissement des barrières non tarifaires, notamment grâce à des mesures de facilitation des échanges et à l'harmonisation des réglementations. Naturellement, les effets varieront d'un pays à l'autre, en fonction de leur structure économique et de la situation de leur politique commerciale. La discussion suivante met en évidence les impacts probables des différentes réformes politiques liées à la ZLECAf au Togo et examine comment le pays pourrait maximiser ses bénéfices.

4.1. Droits à l'importation

La ZLECAf prévoit l'élimination progressive des droits de douane sur 90 % de toutes les lignes tarifaires sur une période de 10 ans.⁷ Pour 7 %

⁷ Cinq ans pour les pays non PMA et 15 ans pour les pays du G6 confrontés à des problèmes de développement particuliers (Éthiopie, Madagascar, Malawi, Soudan, Zambie, Zimbabwe).

des lignes tarifaires restantes, les pays peuvent mettre en œuvre des réductions tarifaires sur une période plus longue, et pour les 3 % restants, les droits de douane peuvent être maintenus, à condition que la valeur du commerce de ces marchandises ne dépasse pas 10 % de la valeur du commerce total avec l'Afrique.

En général, l'impact des réductions tarifaires sera modéré (Banque mondiale, 2020b), car les tarifs effectivement appliqués au commerce intrarégional - souvent préférentiel - sont déjà bas et les volumes d'échanges intrarégionaux sont modestes. Cependant, au Togo, une part substantielle des exportations est destinée aux marchés africains, y compris aux partenaires extérieurs à la CEDEAO. Par conséquent, la mise en œuvre de la libéralisation tarifaire de la ZLECAf améliorera progressivement l'accès au marché pour les exportateurs togolais et favorisera ainsi la production, l'emploi et les revenus. En raison de l'exposition plus forte que la moyenne du Togo aux marchés d'exportation africains, l'impact de la libéralisation tarifaire sera plus substantiel que l'augmentation de 22 % des exportations attendue d'ici 2035 pour l'ensemble du continent (Banque mondiale, 2020b).

Du côté des importations, l'impact des réformes tarifaires liées à la ZLECAf sera atténué par la faible part des importations du Togo en provenance de partenaires africains ne bénéficiant pas de préférences. Par conséquent, les avantages en termes de baisse des prix à la consommation des biens importés et

de réduction des coûts des intrants de production importés seront modestes.

L'impact sur les recettes du gouvernement devrait être faible. Environ 19 % des recettes publiques totales du Togo proviennent des taxes commerciales, ce qui représente une part plus élevée que dans de nombreux autres pays africains. Cependant, les réformes tarifaires de la ZLECAf ne concernent que la réduction progressive des droits d'importation sur le commerce intrarégional des produits "non sensibles" (3 % de toutes les lignes tarifaires concernant les produits "sensibles" peuvent être exclus des réductions). En outre, les réformes n'affectent pas les recettes provenant des taxes à l'importation autres que les droits de douane, telles que les taxes sur la valeur ajoutée, les droits d'accise et autres taxes douanières. Les simulations réalisées à l'aide de l'outil de simulation de l'impact des réformes tarifaires (TRIST) de la Banque mondiale suggèrent que le Togo pourrait perdre moins de 0,2 % de ses recettes fiscales annuelles à la suite des réductions tarifaires à l'importation liées à la ZLECAf (figure 2.14). Les résultats de TRIST sont obtenus en supposant que seules des réformes tarifaires seraient entreprises et sans tenir compte de l'impact sur la croissance de ces réformes et d'autres réformes commerciales. À moyen et long terme, la suppression des barrières tarifaires non tarifaires, la mise en œuvre de mesures de facilitation des échanges et d'autres réformes réglementaires devraient entraîner une augmentation significative de l'activité économique et des échanges (voir ci-dessous).

Ces impacts dynamiques de la ZLECAf conduiront à des augmentations de recettes fiscales qui feront plus que compenser les pertes liées à la réforme tarifaire.

4.2. Mesures non tarifaires et facilitation des échanges

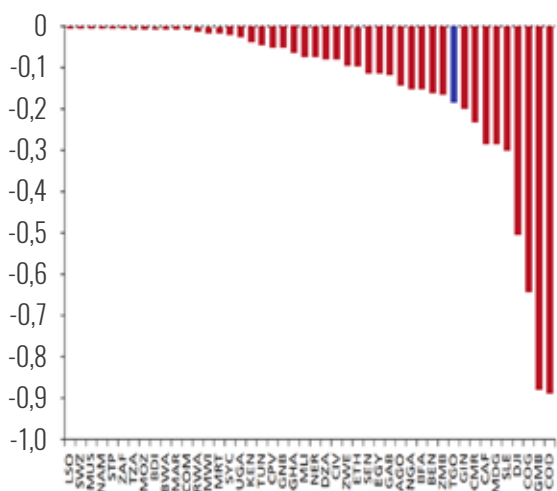
La ZLECAf cherche à établir un marché africain unique en éliminant progressivement les barrières non tarifaires (BNT) par la rationalisation des réglementations, en encourageant la concurrence et en poursuivant les réformes pour faciliter le commerce. Ces réglementations contribuent généralement à la réalisation d'objectifs politiques légitimes, mais peuvent devenir des obstacles au commerce si elles sont appliquées de manière trop lourde ou

trop restrictive. La figure 2.15 donne un aperçu de certaines mesures non tarifaires appliquées au Togo. Les données disponibles suggèrent que les BNT ont une plus grande influence sur le commerce que les droits de douane (CNUCED et Banque mondiale, 2018). Par conséquent, la réduction des BNT et des coûts commerciaux connexes est particulièrement importante pour tirer profit de l'intégration commerciale. Le Togo a considérablement progressé dans la mise en œuvre des mesures de facilitation des échanges. Entre 2015 et 2021, le Togo a amélioré son score de facilitation des échanges et de mise en œuvre du commerce sans papier de 39 % à 59 %, plaçant le pays dans le top 10 des pays d'Afrique subsaharienne (Nations Unies, 2022). Le Togo a ainsi obtenu des résultats supérieurs à

▶▶▶ FIGURE 2.14

La ZLECAf ne devrait pas avoir d'impact direct significatif sur les recettes douanières

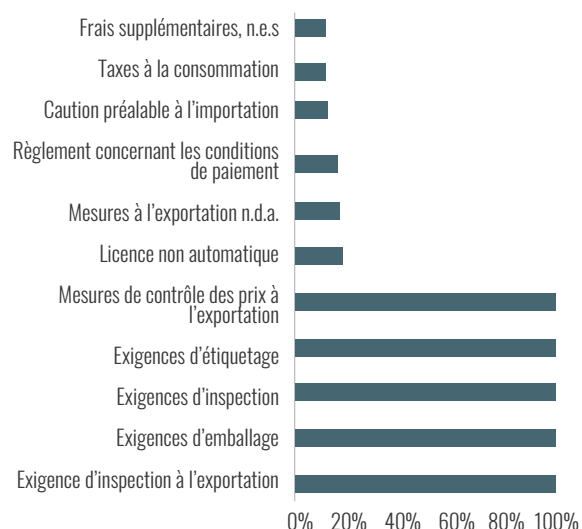
Variation des recettes douanières due à la libéralisation tarifaire (%)



Source : Banque mondiale (2020b).

▶▶▶ FIGURE 2.15

De nombreuses lignes tarifaires au Togo font l'objet de mesures non tarifaires



Source : Base de données TRAINS de la CNUCED.

la moyenne de l'Afrique de l'Ouest et du continent dans la plupart des huit domaines de mise en œuvre (figure 2.16).

Un ensemble important de BNT est lié aux retards substantiels et aux sollicitations informelles de paiement rencontrés par les transporteurs aux passages frontaliers et aux points de contrôle internes.

Le long du corridor Lomé-Ouagadougou, l'Observatoire des Pratiques Anormales de l'UEMOA a rapporté une moyenne de 18 points de contrôle par transporteur en 2020 et des temps d'attente moyens de 154 minutes. Le montant moyen des paiements illicites aux points de contrôle s'élevait à 8 598 FCFA (14 USD). En ce qui concerne les petits commerçants, une enquête réalisée en 2019 dans le cadre du programme de facilitation des échanges en Afrique de l'Ouest a interrogé 142 petits commerçants opérant sur le corridor de transport Lomé-Ouagadougou sur les améliorations souhaitables des conditions commerciales à la frontière. La première priorité des commerçants était l'amélioration de la sécurité (42 %), suivie de la simplification des procédures (37 %) et d'un meilleur accès au financement (13 %). Ces résultats sont une certaine mesure similaires à ceux obtenus par l'INSEED (2019) dans son enquête sur le CTPE, où l'insécurité et la menace de vol (32 %) ont été signalées par les commerçants comme leur préoccupation la plus sérieuse, suivie par les difficultés d'approvisionnement (23 %), le harcèlement des fonctionnaires (15 %), les procédures lourdes (7 %), et la mauvaise infrastructure de transport (7 %).

L'analyse de la Banque mondiale (2020b) suggère que la mise en œuvre de la ZLECAf peut

réduire davantage les obstacles au commerce et les coûts commerciaux. En particulier, les simulations supposent que la moitié des BNT existantes peuvent être supprimées grâce à l'accord et que d'autres réformes complémentaires seront entreprises pour réduire les retards et les coûts commerciaux à l'appui de l'accord sur la facilitation des échanges de l'Organisation Mondiale du Commerce. Dans ces conditions, les gains de la réforme des BNT et de la facilitation des échanges l'emporteraient nettement sur les gains de la libéralisation tarifaire. D'ici 2025, la mise en œuvre complète de la ZLECAf conduirait à des gains de revenus réels de 7 % en moyenne, les exportations intra-africaines augmentant de 81 % et les importations de 102 %. L'augmentation des échanges serait observée dans tous les secteurs, l'industrie manufacturière (110 % de croissance des exportations) et l'agriculture (49 %) connaissant la plus forte expansion commerciale, tandis que l'exploitation minière (8 %) et les services (14 %) connaîtraient des augmentations d'exportations plus modestes.

4.3. Investissements directs étrangers

Les pays dotés de petits marchés intérieurs, comme le Togo, ont tendance à être désavantagés par rapport aux économies plus importantes lorsqu'ils tentent d'attirer des investissements directs étrangers (IED).

Dans ce contexte, la ZLECAf offre au Togo une opportunité bienvenue de s'intégrer davantage avec les pays voisins, afin de créer un lieu plus attractif pour les investisseurs étrangers et le capital et le savoir-faire managérial qu'ils

apportent à leur pays d'accueil. La ZLECAf encouragera également la concurrence et améliorera l'environnement commercial pour les IDE. En particulier, le protocole sur le commerce des investissements et le protocole sur les services rassureront davantage les investisseurs étrangers quant aux perspectives de rentabilité de leur engagement.

Des estimations utilisant un modèle de gravité suggèrent que la ZLECAf pourrait générer des flux d'investissement substantiels en Afrique (Echandi et al., 2022). Dans l'hypothèse où la ZLECAf générerait des flux d'IDE similaires à la moyenne des accords commerciaux préférentiels africains - le scénario de référence - le stock d'IDE au Togo doublerait presque ((+ 95 %)) d'ici 2035. Si la mise en œuvre de la ZLECAf était plus ambitieuse et concernait également des dispositions sur l'investissement, la concurrence et les droits de propriété intellectuelle - le scénario profond - le stock d'IDE entrant attendu au Togo serait plus d'un tiers plus élevé et augmenterait de 135 % par rapport au niveau de 2017. D'autres pays d'Afrique de l'Ouest devraient connaître des entrées d'IDE tout aussi importantes (figure 2.17). Les pays africains devraient également augmenter leurs propres IDE transfrontaliers (bilatéraux) de 54 % (scénario de référence) à 68 % (scénario profond). Pour le Togo, le stock d'IDE sortants devrait augmenter un peu plus modestement, de 35 % et 44 % respectivement (Echandi et al., 2022).

Une analyse plus approfondie de la ZLECAf par pays semble souhaitable pour mieux informer les décideurs politiques et la société

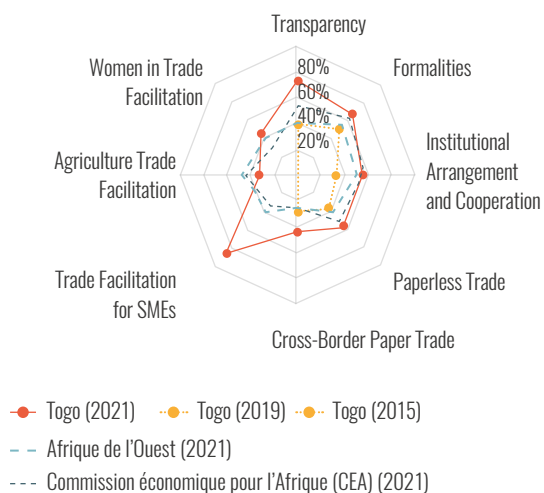
civile des impacts potentiels de l'accord. Des travaux analytiques sont actuellement en cours au sein de la Banque mondiale pour quantifier les effets de la mise en œuvre de la ZLECAf à l'aide d'un modèle d'équilibre général calculable. En plus des informations présentées ci-dessus, ce travail permettra d'obtenir des estimations quantitatives des impacts de l'intégration sur la production, le commerce, le revenu et l'emploi au niveau sectoriel. Les résultats fourniront ainsi des informations sur les activités économiques qui se développeront plus ou moins rapidement au fur et à mesure de l'intégration continentale et permettront aux décideurs politiques de concevoir des mesures politiques complémentaires pour accompagner le processus de croissance et d'ajustement.



▶▶▶ FIGURE 2.16

Le Togo a amélioré la facilitation des échanges et le commerce sans papier entre 2015 et 2021

Indice de facilitation des échanges



Source : untfsurvey.org

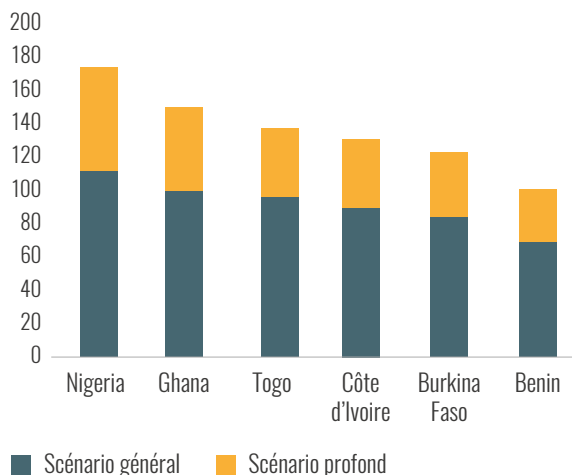
5. CONCLUSION ET OPTIONS DE POLITIQUES ÉCONOMIQUES

Une meilleure intégration commerciale mondiale et régionale reste une voie importante pour le développement économique et la réduction de la pauvreté au Togo. Le pays dispose d'une base de ressources naturelles solide et d'un avantage comparatif révélé dans l'agriculture et les produits alimentaires. Il pourrait utiliser ce potentiel pour diversifier et améliorer ses exportations de produits alimentaires transformés et mieux s'intégrer dans les chaînes d'approvisionnement internationales. Cependant, le développement d'un secteur agroalimentaire plus fort nécessite des améliorations substantielles de l'accès

▶▶▶ FIGURE 2.17

La ZLECAf devrait augmenter le stock d'IDE entrant au Togo jusqu'à 135%

Estimation des changements dans IDE entrants (%)



Source : Echandi et al. (2022).

aux intrants, à l'énergie, et à un réseau routier fiable. Le développement de l'industrie légère, y compris le textile et l'habillement, pourrait également créer des opportunités significatives de création d'emplois et aider le Togo à passer de l'exportation de quelques produits de base à un portefeuille de produits plus large et plus diversifié. Le développement de ces secteurs nécessite des infrastructures de transport et des services logistiques solides, un approvisionnement en énergie fiable, ainsi qu'un accès aux technologies susceptibles d'accroître la productivité et la compétitivité.

Dans le cadre des efforts visant à soutenir la diversification des exportations, il sera essentiel de mieux tirer parti du port de Lomé

et du corridor Lomé-Ouagadougou-Niamey. En améliorant la connectivité avec l'hinterland, les exportations nationales et le commerce de transit sont susceptibles d'augmenter, contribuant ainsi au développement économique des villes secondaires le long du corridor Lomé-Ouagadougou-Niamey. Le dédoublement de la route N1 Lomé-Cinkassé, la mise en œuvre d'une garantie de transit unique, et l'élimination des contrôles sur le corridor et l'interconnexion des douanes avec les pays voisins permettraient de tirer parti de ses avantages. Les problèmes de sécurité le long du corridor devront également être résolus pour éviter de perturber le commerce et continuer à soutenir les investissements privés pour son développement. L'amélioration de la gestion de l'entretien des routes pourrait contribuer de manière significative à stimuler l'accès au marché pour les produits agricoles, tandis qu'une meilleure gestion du port de Lomé, y compris la révision des concessions portuaires, des dispositions institutionnelles et des règles de stockage et de dégroupage, aiderait à accélérer l'industrialisation. Les efforts visant à améliorer les services de facilitation du commerce et du transit, la professionnalisation des transporteurs et la réduction du temps de traitement aux points de contrôle et aux terminaux (portuaires et intérieurs) pourraient également contribuer à améliorer les performances logistiques du Togo.

La mise en œuvre de la ZLECAf pourrait offrir des avantages considérables au Togo. Les gains économiques de la ZLECAf s'accumuleront progressivement, au fur et à mesure de la libéralisation du commerce régional et de l'avancement des réformes réglementaires correspondantes. Dans ce contexte, une analyse

approfondie par les autorités togolaises et leurs partenaires au développement sur les impacts sectoriels de la mise en œuvre de la ZLECAf serait la bienvenue. Une telle évaluation permettrait de mieux informer les décideurs politiques sur les priorités pour exploiter pleinement les avantages et atténuer les coûts d'ajustement de l'intégration continentale.

Une priorité importante concerne l'intensification des efforts visant à réduire les BNT afin de faciliter la circulation des marchandises à l'intérieur et à l'extérieur des frontières. Par exemple, tous les postes de douane devraient être équipés de systèmes informatisés qui soutiennent les principaux processus de dédouanement et que les fonctionnaires et les négociants soient capables de les utiliser efficacement. En outre, compte tenu de l'importance du commerce transfrontalier à petite échelle (CTPE) pour l'intégration régionale, les autorités devraient s'attaquer aux obstacles auxquels les petits commerçants sont actuellement confrontés, notamment le manque d'accès au capital, au transport et à la connaissance de la réglementation et des procédures existantes, et envisager la mise en place d'un mécanisme de suivi permanent du commerce transfrontalier afin de mieux informer les décideurs, y compris sur les questions liées à la sécurité alimentaire et aux investissements nécessaires pour le développement de l'industrie agricole. La ZLECAf soutiendra le commerce transfrontalier à petite échelle en mettant en œuvre des régimes commerciaux simplifiés et en réduisant les droits de douane sur le commerce intra-africain. Ces régimes simplifient le

dédouanement des marchandises, de sorte que les petits commerçants transfrontaliers peuvent bénéficier d'exonérations de droits d'importation.

Le respect des dispositions de la ZLECAf et du calendrier de mise en œuvre sera crucial pour la réussite de l'accord. Le respect des dispositions convenues contribuera à réduire

l'incertitude autour de la politique commerciale et à renforcer la crédibilité auprès des pays partenaires et investisseurs du secteur privé. Les principales dispositions de la ZLECAf comprennent l'élimination des barrières tarifaires et non tarifaires au commerce des marchandises, la libéralisation du commerce des services et la coopération en matière douanière, entre autres.

REFERENCES

- Abrego, Lisandro, Mario de Zamaróczy, Tunc GURSOY, Salifou Issoufou, Garth P. Nicholls, Hector Perez-Saiz, et José-Nicolas Rosas, 2020. La zone de libre-échange continentale africaine : Impact économique potentiel et défis. Washington DC : FMI.
- Bouët, Antoine, Kathryn Pace et Joseph Glauber, 2018. Le commerce transfrontalier informel en Afrique : combien ? Pourquoi ? Et quel impact ? IFPRI Discussion Paper 01783, Washington, DC : Institut international de recherche sur les politiques alimentaires.
- Bouët, Antoine, Brahim Cissé et Fousseini Traoré (2020). Le commerce transfrontalier informel en Afrique. Dans Antoine Bouët, Sunday P. Odjo, & Chahir Zaki (eds.). *Moniteur du commerce agricole en Afrique 2020*. Washington, DC : Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, pp. 119-148.
- Brambilla, Irene, Daniel Lederman, Guido Porto, 2012. Exportations, destinations d'exportation et compétences. *American Economic Review* 102, 3406-38.
- Chang, R., Kaltani, L. et Loayza, N. (2005). Openness can be Good for Growth : The Role of Policy Complementarities. Document présenté lors d'une conférence à la Banque centrale du Pérou.
- Dollar, David, et Aart Kraay, 2004. Commerce, croissance et pauvreté. *The Economic Journal* 114, F22-F49.
- Echandi, Roberto, Maryla Maliszewska, et Victor Steenbergen, 2022. Tirer le meilleur parti de la zone de libre-échange continentale africaine : Tirer parti du commerce et de l'investissement étranger direct pour stimuler la croissance et réduire la pauvreté. Washington DC : Banque mondiale.
- Edwards, S. (1998). Ouverture, productivité et croissance : Que savons-nous vraiment ? *The Economic Journal*, 108, 383-398.
- Frankel, A. J. et Romer, D. (1999). Does Trade Cause Growth ? *The American Economic Review*, 89(3), 379-399.
- Freund, C. et Bolaky, B. (2008). Trade, Regulations, and Income. *Journal of Development Economics*, 87, 309-321.
- FIDA, 2020. Rapport de Conception du Projet-PRIMA. Rome : Fonds international de développement agricole.
- Karkare, Poorva, Bruce Byiers, Philomena Apiko & Mounirou Kane (2021). Un système, pas une erreur : le commerce transfrontalier informel en Afrique de l'Ouest. Document de travail n° 300. Centre européen de gestion des politiques de développement, Bruxelles.
- INSEED (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques), 2019. Enquête sur les flux transfrontalier non-enregistré au Togo : Premier Passage. Rapport Général. Lomé.
- Raei, Faezeh, Anna Ignatenko et Borislava Mircheva, 2019. Les chaînes de valeur mondiales : Quels sont les avantages et pourquoi les pays y participent-ils ? Fonds monétaire international. Washington, DC.

- Sach, D. J. et Warner, A. (1995). Economic Reforms and The Process of Global Integration (Réformes économiques et processus d'intégration mondiale). *Brooking Papers on Economic Activity* ; 1995;1.
- CNUCED et Banque mondiale, 2018. L'impact invisible des mesures non tarifaires : Insights from a New Database. Genève.
- CEA, 2021. Vers une estimation du commerce transfrontalier informel en Afrique. Addis-Abeba : Nations unies.
- Nations Unies, 2022. Facilitation numérique et durable du commerce : Rapport mondial 2021. New York City : ONU.
- Verhoogen, Eric A., 2008. Trade, quality upgrading, and wage inequality in the Mexican manufacturing sector. *The Quarterly Journal of Economics* 123, 489-530.
- Banque mondiale, 2018. Éliminer les obstacles au commerce agricole régional en Afrique centrale. Washington, D.C.
- Banque mondiale, 2020a. Suivi du commerce transfrontalier à petite échelle en Afrique : questions, approches et leçons. Washington DC : Banque mondiale.
- Banque mondiale, 2020b. La zone de libre-échange continentale africaine : Effets économiques et distributifs. Washington DC : Banque mondiale.
- Banque mondiale, 2022. Mémoire économique du Togo : Vers une croissance durable et inclusive. Washington DC : Banque mondiale.
- Rapport sur le développement dans le monde 2020 : Le commerce au service du développement à l'ère des chaînes de valeur mondiales.
- Organisation mondiale du commerce, 2017. Examen de la politique commerciale : Les pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine. Rapport du Secrétariat. Genève : OMC.

